

Bulletin

de la

Fédération des Femmes du Québec

45 est, rue Jarry, Montréal H2P 1S9 tél.: (514) 387-2486

volume 5 - numéro 2

avril 1975

**La présidente de la
Fédération des femmes du Québec
salue**

l'année internationale de la femme

Avant de faire connaître le programme de la F.F.Q. dans le cadre de l'Année internationale de la Femme, j'aimerais remercier tous nos invités de l'intérêt qu'ils portent aux activités de la F.F.Q. au début de cette année exceptionnelle.

La F.F.Q., organisme voué à la promotion des femmes et à leur pleine participation au développement du Québec, groupe vingt-quatre associations représentant quelque 130,000 membres et 500 membres individuels dont 350 se retrouvent à l'intérieur des quatre conseils régionaux: Montréal, Québec, Chicoutimi et Sherbrooke.

La F.F.Q. et l'Année Internationale de la Femme

Dès l'annonce des trois objectifs de l'A.I.F. proposés par les Nations Unies: "Egalité, Développement et Paix", la F.F.Q. a décidé de souscrire pleinement à ce mouvement mondial puisque les deux premiers objectifs correspondent tout à fait à ceux de notre organisme.

"Le monde est encore dans une large mesure une société à prédominance masculine" affirme le B.I.T., "où les femmes sont pénalisées à cause de leur sexe".

Cette déclaration du B.I.T. s'applique aussi au Québec. Trop de femmes ignorent encore leurs droits, les conditions précaires de leur statut et l'importance de nouveaux rôles, ce qui retarde leur intégration dans le développement du pays. Un nombre encore plus grand d'hommes fait la sourde oreille lorsqu'il en est question.



Ghislaine Patry Buisson

Il faut répéter, par exemple:

- que le statut économique et juridique des femmes chefs de famille continuera à se détériorer tant que des mesures plus énergiques ne seront pas prises.

(pour les familles monoparentales dont le chef est un homme, le revenu moyen s'élève à \$8,631.00 et si le chef est une femme, ce revenu moyen n'est que de \$5,486.00).

- que le programme d'implantation d'un réseau de garderies au Québec est inadéquat et qu'il est encore trop perçu comme étant une affaire de femmes (comme si les enfants n'appartenaient qu'aux femmes.)

- que le Conseil du Statut de la femme a proposé un avant-projet de loi pour éliminer la discrimination dans la fonction publique.

- que la femme est encore loin du but dans la lutte à la discrimination au travail.

La liste pourrait s'allonger mais l'important, c'est que 1975 soit une année de sensibilisation et de prise de conscience de la condition féminine, tant par les hommes que par les femmes. Il est possible qu'au Québec, comme c'est déjà commencé aux Etats-Unis, la publicité s'empare de l'Année Internationale de la Femme à des fins plus ou moins opposées aux objectifs dont nous parlons. Je demanderai de nouveau aux associations membres de la F.F.Q. de réagir énergiquement à toute forme de commercialisation induite de l'Année Internationale de la Femme.

Programme de la F.F.Q. dans le cadre de l'Année Internationale de la Femme

I - Projet de recherche sur le travail à temps partiel

Le travail à temps partiel constitue un phénomène social qui prend chez les femmes une ampleur considérable. Il nous apparaît contenir à la fois des possibilités d'exploitation et de développement des femmes qui justifient un examen plus approfondi.

Nous comptons déboucher rapidement sur des propositions de politiques ayant trait au temps partiel qui tiendront davantage compte des besoins des familles.

Voici quelques observations sur la situation actuelle du temps partiel:

o l'augmentation de travailleurs et de travailleuses à temps partiel: en 1972, 24.9% de la main-d'oeuvre féminine travaillait à temps partiel; dans le cas des hommes, ce pourcentage s'élevait à 6.2%. Les chiffres sont passés de 1962 à 1972, de 18.8% à 24.9% pour les femmes, et de 3.8% à 6.2% pour les hommes, selon **Faits et données**, du Bureau de la Main-d'oeuvre féminine, en 1973.

o le manque de bénéfices marginaux, d'avantages sociaux, de reconnaissance d'expérience, de réglementation, etc.

o la nécessité pour un grand nombre de femmes et d'un nombre croissant de jeunes couples qui utilisent la formule de co-pourvoyeurs pour assurer l'équilibre de leur foyer.

Notre projet de recherche nous permettra de connaître davantage les faits, les données, les législations ou encore les expériences ou formules de temps partiel là où les conditions de travail ont subi des améliorations chez nous ou à l'étranger.

II - Colloque provincial d'automne 1975 sous l'égide de la Fédération des Femmes du Québec et dont le thème sera:

L'ÉVOLUTION DE LA FEMME AU QUÉBEC, BILAN ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Ce colloque réunira autour d'une même table hommes et femmes qui auront déjà fait ou auront à faire une démarche pour améliorer les conditions de vie des femmes au Québec.

Pour préparer ce colloque, un comité mixte sera mis sur pied prochainement.

III - Concours du Centre de renseignements et de documentation de la F.F.Q.

L'an dernier, le Centre de renseignements et de documentation de la F.F.Q. invitait les femmes du Québec à soumettre des essais traitant principalement de questions reliées à leurs préoccupations. Nous avons reçu quelque 125 textes constituant ainsi une banque d'idées et de projets d'action.

Le Concours Yvette-Rousseau 1975 aura une triple dimension. Il s'adressera non seulement aux Québécoises mais à tous les francophones du Canada. Avec la collaboration de l'Unesco, le concours s'adressera également à un certain nombre d'autres pays francophones.

Vu les circonstances exceptionnelles de l'Année Internationale de la Femme, des modifications seront apportées aux règlements du concours.

IV - Collaboration de la F.F.Q. à la préparation de la conférence provinciale qui se tiendra à Québec à la fin de mai 1975, sous l'égide du Secrétariat de l'Année Internationale de la Femme et du Conseil du Statut de la Femme

Nous participerons à la préparation de la conférence provinciale de Québec parce que nous sommes convaincues que bien organisées, ces réunions représenteront une occasion unique de rapprochement entre des femmes de différentes régions et de différents milieux qui n'auraient autrement aucune occasion de se parler. Des problèmes, des projets ont été identifiés par un certain nombre d'organismes. Il est important maintenant qu'on se rencontre pour établir un ordre de priorités et déterminer des moyens concrets d'action.

V - Stages de formation du leadership dans les associations féminines

L'Année Internationale de la Femme doit permettre aux associations féminines de réfléchir sur leur mode d'intervention et de se donner la formation nécessaire pour faire face aux exigences nouvelles de l'action des femmes.

Sur la base de l'expérience acquise, les responsables des associations seront invitées à participer à des stages qui faciliteront la connaissance théorique aussi bien que pratique des principes, des techniques et des méthodes spécifiques au bon fonctionnement de leur organisme et de leur groupe.

Les stages de la F.F.Q. permettront aussi d'identifier les divers modèles d'intervention des mouvements féminins au Québec depuis leur début.

VI - Cartes de correspondance

Ces cartes présentent les objectifs de l'A.I.F. et son emblème.

Elles rappellent aussi les débuts de la lutte des femmes au Québec.

L'argent recueilli par la vente de ces cartes de correspondance servira à défrayer une partie des frais du colloque d'automne de la F.F.Q. sur le bilan et les perspectives d'avenir de la situation de la femme au Québec.

VII - Congrès annuel de la F.F.Q. - 25, 26, 27 avril 1975

Le congrès annuel de la F.F.Q. portera sur le 2e objectif de l'A.I.F. (développement) et traitera de la participation des femmes au développement social et économique du Québec. Le Comité du programme est à mettre au point des sous-thèmes à partir d'une consultation faite auprès des membres en décembre dernier.

Conclusion

Ce programme mis de l'avant par le Conseil d'administration de la F.F.Q. implique la participation de tous nos membres. Quoique sommaire en ce tout début de l'Année internationale de la Femme, il se veut déclencheur. Nos conseils régionaux et un certain nombre de nos associations ont déjà adopté des plans d'action qu'ils vous soumettront dans quelques instants.

L'objectif des Nations Unies est la participation à part entière de toutes les femmes du monde à tous les aspects de la vie de la société et l'élimination de la discrimination. Nous comptons que nos programmes contribueront à nous associer aux autres femmes du monde et qu'un plus grand nombre de Québécoises seront conscientes de leurs droits et décideront de prendre plus de responsabilités dans notre société.

*Maison de Radio-Canada
Le 20 janvier 1975*

*Notes pour une allocution
de
Ghislaine Patry-Buisson
président de la Fédération
des Femmes du Québec
à l'occasion du lancement du programme
de l'Année Internationale de la Femme
de la F.F.Q.*

Lors de l'inauguration...



PHOTO MONTREAL-MATIN R. BERTRAND

Ghislaine Patry-Buisson cause avec Madame le Sénateur Thérèse Casgrain qui présida à la création de la Fédération des Femmes du Québec. A l'arrière-plan Madame le Sénateur Renaude Lapointe.



La promotion de l'égalité entre l'homme et la femme sera le thème d'une importante conférence que l'Organisation des Nations Unies organisera au Mexique en juin 1975.

Cette conférence, qui sera la première réunion mondiale consacrée à la question au niveau de délégations gouvernementales, constituera l'initiative la plus importante prise par l'Organisation des Nations Unies au cours de l'Année internationale de la femme, en 1975. Tous les Etats Membres de l'ONU et des organisations apparentées seront invités à y participer.

Cette conférence fera partie d'un vaste programme mis en oeuvre au cours de l'Année et auquel participeront les organismes des Nations Unies, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les groupes de particuliers du monde entier.

Commentant l'Année, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, a déclaré: "Il s'agit, après tout, de la moitié environ de la population mondiale, et nous devons examiner de façon positive le moyen, non seulement d'améliorer la situation de la femme tant dans la collectivité dont elle fait partie que dans les affaires internationales, mais également de mieux utiliser, au profit de l'ensemble de l'humanité, la contribution importante qu'elles sont susceptibles d'apporter."

(1) Comment l'Année a commencé

A sa vingt-quatrième session en 1972, la Commission de la Condition de la Femme a estimé que puisque vingt-cinq années s'étaient écoulées depuis sa première session en février 1947 et puisque l'année 1975 se situe à mi-chemin de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, le moment était venu de proclamer une année internationale de la femme. Elle a donc adopté une résolution pour approbation par l'Assemblée générale proclamant l'année 1975, Année internationale de la Femme. L'Assemblée générale a adopté la résolution le 18 décembre 1972.

(2) Signification de l'Année

Quand l'Organisation des Nations Unies désire que la communauté internationale concentre son attention sur une question précise et d'extrême importance, généralement une année est désignée en vue d'intensifier l'action nécessaire aux niveaux national et international.

L'Année internationale de la Femme devrait être le moment d'examiner et d'évaluer les progrès réalisés dans les trois domaines suivants:

- a) La promotion de l'égalité entre l'homme et la femme;
- b) La pleine intégration des femmes dans l'effort global de développement;
- c) La reconnaissance de l'importance de la contribution croissante des femmes au développement et au renforcement de la paix dans le monde.

(3) Quel est le thème de l'Année?

ÉGALITÉ, DÉVELOPPEMENT ET PAIX.

(4) Quels sont les objectifs et les buts de l'Année?

L'Année a pour but de susciter de nouvelles initiatives, de mettre en mouvement des programmes d'action dynamique pour l'avancement de la condition de la femme partout dans le monde.

L'Année devrait être une année pendant laquelle les hommes et les femmes participent activement dans tous les domaines et tous les aspects de la vie courante. On espère que les hommes ainsi que les femmes ré-évalueront leur rôle et les attitudes traditionnelles qui ont empêché les femmes d'atteindre la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux et de leurs droits au développement.

L'autre but de l'Année est d'accroître la participation de la femme dans la politique nationale, régionale et internationale. On espère que par une plus grande participation, la femme pourra apporter une importante contribution dans la promotion de la paix et du processus de développement.

(5) Qu'est-ce que la Commission de la condition de la femme?

La Commission de la condition de la femme des Nations Unies, qui a contribué à la désignation de l'année 1975 comme Année internationale de la femme, a été établie en 1946. Elle se compose de 32 pays élus par le Conseil économique et social des Nations Unies pour une durée de quatre ans, répartis parmi les régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est. Les membres sont élus pour quatre ans et peuvent être réélus. La Commission se réunit maintenant tous les deux ans et présente un rapport au Conseil économique et social. La Commission est l'une des commissions techniques du Conseil.

Les pays représentés actuellement à la Commission sont les suivants:

ARGENTINE	GUINÉE
BELGIQUE	HONGRIE
CANADA	INDE
CHILI	INDONÉSIE
CHINE	JAPON
COLOMBIE	KENYA
COSTA RICA	LIBÉRIA
ÉGYPTE	MADAGASCAR
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	NICARAGUA
FRANCE	NORVÈGE
GABON	PHILIPPINES
GRÈCE	

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
 RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE
 DE BIÉLORUSSIE
 ROUMANIE
 ROYAUME UNI DE GRANDE BRETAGNE
 ET D'IRLANDE DU NORD
 SÉNÉGAL
 SUÈDE
 THAÏLANDE
 URSS
 ZAIRE

Communiqué officiel

La libération de la femme, une cause liée au sort des deux sexes

Renée Rowan, journaliste au Devoir

1975, Année internationale de la femme. Ainsi en ont décidé les Nations Unies pour promouvoir partout dans le monde l'égalité entre les deux sexes et obtenir des gouvernements de chaque pays des mesures concrètes.

Mais cette année déjà bien entamée suscite-t-elle dans la population en général, chez les femmes comme chez les hommes, tout l'intérêt souhaité?

Pour vous, pour moi qui nous intéressons depuis des années à la condition féminine, il y a la tentation de s'imaginer que la lutte pour les droits de la femme, intensifiée par cette année privilégiée, provoque chez chacun une véritable remise en cause. Malheureusement, pour un grand nombre, cela demeure encore des "problèmes de femmes".

A un des mini-congrès du Parti libéral du Canada qui avait lieu récemment à Montréal, le Dr Maurice McGregor, médecin en chef de l'hôpital Royal Victoria, invité à participer à un atelier de travail sur l'année internationale de la femme pour y donner un point de vue masculin, "non partisan" pour reprendre sa propre expression, a souligné que la majorité des hommes et des femmes se sentent étrangers à cette question et que pour un grand nombre le sujet même est ennuyeux.

Attitude égoïste et injuste, a-t-il reconnu. "Il faut y être poussé, et ce fut mon cas, pour faire un réel effort de réflexion. D'où l'importance de se sentir impliqué pour considérer avec plus d'objectivité et de précision les problèmes de la libération de la femme."

Cette dernière remarque mérite sûrement qu'on s'y attarde. Si d'une part, beaucoup d'hommes adoptent envers la condition féminine un ton de condescendance quand ce n'est d'amusement, de mépris ou d'exaspération, avons-nous, d'autre part, suffisamment tenté d'associer les hommes à nos travaux de recherche, à cette prise de conscience indispensable pour une redéfinition des rôles?

On les a exclus comme participants à part entière de nos mini-rencontres régionales, ils ne seront pas présents à Carrefour 75 qui se tiendra à Québec les 30, 31 mai et 1er juin. Les écartant de nos ateliers de travail, ne leur offrant pas l'occasion de chercher avec nous des solutions, en serions-nous venus à considérer le mâle comme un ennemi? Si la réponse est affirmative, nous sommes sûrement passées à côté de la vraie question.

Comme le souligne le sociologue américain David Riesman dans *The Lonely Crowd* (La Foule solitaire), "le problème féminin est principalement un problème masculin, tout comme le problème noir est principalement un problème blanc. Ce qui diminue la femme, diminue l'homme également (...). Je voudrais une appro-

che plus consciente du pluralisme et plus respectueuse des individus, une façon de voir les choses dans laquelle les gens sachent accepter de bon gré l'accident nécessaire de leur appartenance à l'un ou l'autre sexe (...). Mon idéal n'est pas une société aveugle à la couleur, et pas davantage aveugle au sexe, mais une société ouverte, libérée de la peur, qui tienne compte à la fois des normes collectives et des différences individuelles."

C'est sûrement dans cet esprit que la FFQ prévoit pour l'automne prochain une journée d'étude où hommes et femmes mettront en commun leurs réflexions et traceront ensemble un plan d'action pour l'année qui suivra. Cela suppose suffisamment de maturité pour mettre de côté ses vieux préjugés, une pensée imaginative et des échanges en profondeur.

Il nous semble essentiel, si on veut que 1975 soit une réussite d'élargir le débat. Il serait dangereux de demeurer enfermées dans un ghetto. Hommes et femmes doivent apprendre à travailler ensemble, à se respecter comme des partenaires qui ont chacun quelque chose à apporter pour faire avancer les choses.

Ruth Gay, dans un article paru récemment dans la revue américaine *Dialogue*, définit, nous semble-t-il, la voie à suivre pour l'avenir: "La cause de la libération de la femme est désormais liée dans l'esprit d'une grande partie de ses militantes au sort de l'humanité tout entière. Tandis que les timides cherchent refuge dans les rêves chevaleresques et que les extrémistes stigmatisent le sexe masculin dans son ensemble, les "modérés" de l'un et de l'autre sexe s'aperçoivent que la remise en cause n'est pas encore complète. Trop d'institutions et de règles de conduite ont été admises aveuglément par des générations qui auraient dû être plus lucides."

Les institutions traditionnelles du mariage et de la famille sont-elles assez souples pour s'adapter aux besoins de la femme et de l'homme modernes?

"Cela est beau et bien de promouvoir un changement social, notait récemment le ministre de l'Environnement à Ottawa, Mme Jeanne Sauvé, mais nous devons être capables d'en déterminer les effets, d'en retirer des leçons et de constamment réévaluer les résultats de nos recherches. Pour cette raison, nous devons réfléchir avec attention aux changements psychologiques, économiques et sociaux que nos actions peuvent entraîner."

Cela nous semble d'autant plus essentiel que toute cette remise en cause risque de bouleverser l'équilibre de la société. Et c'est ensemble, hommes et femmes, que nous devons le faire.



PHOTO YVES BEAUCHAMP LA PRESSE

A l'inauguration officielle de l'Année internationale de la femme, 200 femmes étaient présentes à la maison de Radio-Canada. Une invitée s'entretient avec Pierrette Bariteau-Cambron et Alfred Rouleau, président du Mouvement coopératif Desjardins, en présence de la présidente de la FFQ, Ghislaine Patry-Buisson, et du ministre Fernand Lalonde.

L'année internationale de la femme est en cours

**Pierrette Bariteau-Cambron,
présidente du Comité du programme.**

*Extraits d'une allocution présentée à l'ouverture officielle de l'AIF
par la Fédération des femmes du Québec.*

La Fédération des Femmes du Québec ne pouvait laisser passer sous silence un événement unique dans l'histoire. C'est pourquoi elle est heureuse de vous accueillir afin que vous puissiez célébrer avec elle l'ouverture de l'Année Internationale de la Femme, proclamée par l'O.N.U. à son assemblée générale du 18 décembre 1972.

Trente-deux pays membres de cet organisme célèbreront cette année cet événement notoire. D'autre part, le Canada a été choisi pour être l'hôte d'un colloque qui se tiendra par l'Organisation des Nations Unies, à Ottawa le 4 septembre prochain.

Devant un événement de cette importance, je me sens bien émue et avec votre permission, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier publiquement le Conseil d'administration de la Fédération des Femmes du Québec, particulièrement sa présidente, Mme Ghislaine Patry-Buisson, pour la grande confiance qu'ils ont manifestée à mon égard en me choisissant comme présidente du Comité du Programme pour l'Année Internationale de la Femme au sein de cet organisme.

Le défi était grand à relever et ce n'est pas sans hésitations que j'ai accepté cette lourde tâche.

Cependant, une chose me rassurait. Je savais déjà qu'à la Fédération des Femmes du Québec, je pouvais compter sur des membres dévouées dont la réputation n'était plus à faire. La Fédération des Femmes du Québec est jeune mais elle a déjà à son crédit plusieurs réalisations. Le passé n'est-il pas garant du futur?

Si le Comité du programme a pu réaliser dans un si court laps de temps le lancement de ce soir et offrir en même temps à la population les cartes de correspondance qui se veulent un hommage posthume à quelques femmes parmi tant d'autres qui ont oeuvré au sein de la population québécoise, c'est grâce à la collaboration du conseil d'administration, au dévouement de sa présidente, Madame Ghislaine Patry-Buisson, et aux sages conseils de M. Jacques Girardin, directeur général de la Jeune Chambre Inc.

C'est donc avec joie que je vous présente le Comité du programme composé de :

Mlles Alma Lepage, Danielle Paquette, Roxane Piché, Michèle Proulx, Monique Marquis, Gabrielle Labbé; Mmes Laurette Sloan, Gabrielle Lasry, Huguette Roy.

A tous ceux et celles qui ont travaillé dans l'ombre et dont la liste serait trop longue à énumérer ici, nous exprimons nos sentiments d'une vive reconnaissance et d'un sincère remerciement.

Toutefois, vous savez que dévouement et bénévolat ne sont pas toujours suffisants pour réaliser une action et qu'il faut tenir compte d'une autre réalité qui se manifeste tous les jours dans notre vie, à savoir le problème des ressources financières.

Il fallait trouver une solution pour pouvoir donner à ce lancement de l'ouverture de l'Année Internationale toute l'ampleur qu'il se doit. Quoi faire? Où frapper?

En face de notre demande, le Président du Mouvement des Caisses Populaires, Monsieur Alfred Rouleau, n'a pas été lent à comprendre et la journée même nous recevions la confirmation qu'une aide financière nous serait apportée. Elle était assez substantielle et venait s'ajouter au montant fourni par la Caisse Populaire de la Maison de Radio-Canada. C'est grâce au dynamisme de Monsieur Jules Robillard, gérant, et à l'appui de son conseil d'administration que nous pouvons vous recevoir dans un endroit aussi charmant et que vous pourrez déguster le vin qui vous sera servi durant la réception.

En face d'une telle situation, les autorités de Radio-Canada n'allaient pas rester indifférentes. Nous les remercions beaucoup de nous avoir honorés de leur présence et d'avoir mis toutes les ressources à la diffusion de ce lancement.

A vous tous, nous le répétons: Grand Merci! Nous tenons aussi à vous rappeler le thème que l'O.N.U. a choisi pour consacrer l'année 1975 à la Femme et que plusieurs connaissent déjà :

ÉGALITE - DÉVELOPPEMENT - PAIX

Notre comité, en vous conviant à ce lancement, souhaite de la part de tous une prise de conscience plus vive de la valeur des objectifs proposés à la réflexion par l'O.N.U. dont nous puisons la synthèse qui en est faite dans son bulletin et je cite: "L'année devrait démontrer la valeur d'une conception unifiée des questions des droits de l'homme, du développement et de la paix, lesquelles pour être réglées positivement ne doivent pas être traitées comme des questions isolées, distinctes les unes des autres. Elle devra être considérée comme un élément auquel les hommes comme les femmes devront participer".

Comme groupe, nous sentions donc le besoin de faciliter une rencontre permettant aux organismes comme aux personnes qui oeuvrent aux divers niveaux — politique, social, économique, culturel — de se rencontrer afin d'établir une communication et un début de dialogue.

Votre présence, ce soir, manifeste déjà que vous avez perçu cet objectif.

Mes chers amis, en terminant nous vous souhaitons la plus cordiale bienvenue. Nous nous permettons d'espérer que vous ne regretterez pas les quelques moments consacrés à cette rencontre et les autres que vous consacrez par la suite sous l'inspiration de ces réflexions, à la poursuite des objectifs qui nous sont tous communs: faire de la société québécoise une société d'EGALITE, de DEVELOPPEMENT et de PAIX conformément au vœu de l'O.N.U.

A vous toutes... une invitation du Comité du programme pour l'Année internationale de la femme

Le Comité du programme pour l'Année internationale de la Femme pourrait certainement vous présenter, à ce stage d'exécution de son mandat, un rapport sensationnel sur le résultat de son action. Mais est-ce bien là son rôle?

Il est vrai que le soir du lancement de l'Année internationale de la Femme, soit le 20 janvier, nous avons groupé cent dix organismes et deux cent vingt-cinq personnes représentant tous les milieux qui composent notre société québécoise: groupes de base, délégués gouvernementaux tant du niveau fédéral que provincial, représentants du monde économique, culturel, social, etc.

D'autre part, le succès remporté par la vente des cartes de correspondance nous permettra d'ici la fin de juin de réaliser un bénéfice de \$3,000. et plus, après avoir payé toutes les dépenses: réception d'ouverture, imprimerie, correspondance, etc.

Nous avons collaboré à la mise sur pied de différents comités, tels le Comité des affaires internationales, le comité concernant les cours de formation de leadership, etc.

Mais, malgré toutes ces bonnes nouvelles, le comité du programme demeure inquiet vis-à-vis l'engagement de toutes et de chacune au sein de la FFQ. A travers les nombreux gestes posés et les innombrables rencontres qui eurent lieu, le comité n'a pu saisir le fil d'Ariane qui aurait permis une véritable cohérence au niveau d'une démarche et d'une action commune en profondeur.

C'est pourquoi il soumet à votre bonne attention quelques réflexions tout en demeurant bien conscient qu'elles ne seront pas exhaustives.

Que représente pour chacune de nous l'Année internationale de la Femme? Est-ce une année de revendication ou plutôt une année de compréhension et d'ouverture aux

autres? Saurons-nous rejoindre les buts de l'ONU dont l'action doit s'étendre sur les dix années à venir? Pourrons-nous bâtir ensemble des mécanismes qui établiront une meilleure compréhension entre les hommes et les femmes? Notre action permettra-t-elle de donner suite à l'amorce que nous avons ébauchée lors du lancement?

Il est vrai qu'à la fin de mai doit avoir lieu un symposium intitulé CARREFOUR '75 qui regroupera environ 500 personnes de toutes les régions économiques du Québec. Cette rencontre suffira-t-elle à nous éveiller aux problèmes de l'heure?

D'autre part, est prévu pour l'automne un colloque organisé par la FFQ tel qu'annoncé par la présidente, Madame Patry-Buisson, à la conférence de presse du 20 janvier. Quelle dimension désire-t-on donner à ce colloque? Que signifiera-t-il pour chacune de nous? Comment le conçoit-on? Comment voit-on notre **participation** comme membres? comme organisme qui fait partie de la FFQ? Sera-t-il l'occasion rêvée pour mettre sur pied des mécanismes qui imprimeront un nouvel essor à la FFQ dans les dix années à venir? tiendra-t-il compte de ce que devra être une société **d'égalité**, de **développement** et de **paix**? Cette société actuelle, sommes-nous en mesure d'en saisir la **réalité**?

Le comité du programme pour l'Année internationale de la Femme attend de votre part, MEMBRES et ORGANISMES, une **communication**, une **participation**. Les personnes dont les noms suivent attendent votre réponse.

Cette année sera valable en autant que les besoins seront identifiés et les remèdes apportés. Laisserons-nous à d'autres le soin de nous dire quoi faire? comment le faire? quand le faire? Ou, en tant que femmes, prendrons-nous en main notre propre destinée? Etre contente d'être femme, voilà ce que chacune doit être pour que, convaincue et logique, elle puisse contribuer de manière cohérente à l'édification d'une SOCIÉTÉ JUSTE!

Pierrette Bariteau-Cambron
responsable du comité du programme
pour l'Année internationale de la Femme

Mademoiselle Alma Lepage,
250 avenue Clarke, app. 314
MONTREAL 932-4095

Madame Huguette Roy,
943 rue Cherrier,
MONTREAL 522-4055

Madame Gabrielle Lasry,
8225 Atherton
MONTREAL 739-0733

Mademoiselle Monique Marquis
2520 rue Aumont, app. 22,
BROSSARD 678-7096
(bureau) 656-1450

Pierrette Bariteau-Cambron,
300 rue Joliette, app. 601,
LONGUEUIL 651-6757
(bureau) 381-1891

COMITÉ DES AFFAIRES INTERNATIONALES (F.F.Q.)

PROJET POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

1- Objectifs du comité

a) Se donner des instruments pour mieux connaître la condition des femmes dans le monde. Nous serons ainsi plus en mesure de participer à l'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME.

b) Informer les Québécoises de la mentalité des femmes de différentes origines ethniques afin qu'elles puissent **intégrer plus facilement les immigrantes au milieu québécois**.

Le CONSEIL DE MONTRÉAL DE LA F.F.Q. a offert son concours au comité pour réaliser un de ses objectifs, ce projet doit lui être soumis.

c) Accentuer l'intérêt de la F.F.Q. pour les questions à caractère international. Intégrer ce niveau de préoccupations à travers les moyens de communications avec les membres soit le BULLETIN DE LA F.F.Q et le COMITÉ DE TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE.

2-Projets soumis pour l'année 1975.

1- Inventaire des regroupements et associations de femmes d'origine ethniques diverses.

2- Intéresser les femmes de diverses origines ethniques aux activités de la F.F.Q.

3- Soumettre à la F.F.Q. des textes d'intervention publique dans le cas de discrimination dans d'autres sociétés.

4- Rédiger des textes sur les communautés ethniques et surtout sur la condition des femmes et les publier à l'intérieur du BULLETIN DE LA F.F.Q.

5- Préparer quelques émissions de télévision en collaboration avec le Comité de télévision communautaire du Conseil Régional de Montréal sur la situation de la femme immigrante

Huguette Lapointe Roy
responsable du Comité des
Affaires internationales.

SERVIR!

Le Centre de renseignements et de documentation possède une liste de noms de personnes aveugles qui font de l'artisanat ainsi qu'une liste de musiciennes aveugles et d'associations qui auraient besoin de lectrices ou de transcriptrices.

Il y a de multiples formes de bénévolat. Aider ces personnes ou utiliser leurs services constituerait un excellent moyen de faire oeuvre sociale ou de permettre à des personnes douées de remplir une fonction utile pour la collectivité.

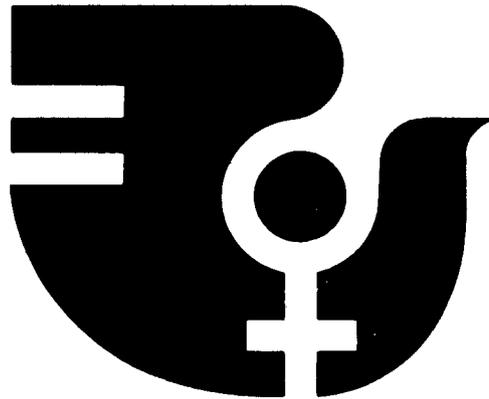
Cartes de correspondance

"Les femmes ne sont pas que des éléments de décor, elles participent activement à toutes les phases de la vie sociale... Aussi, que l'on pense à elles quand il s'agit d'avancement ou de signe prestigieux, ne me semble que sain et normal."
Judith Jasmin

"Le droit de vote confère aux femmes un devoir: celui de l'exercer consciencieusement et pour ce faire, de se renseigner sur les questions nationales qui sont en jeu".
Mme Yvonne Letellier de St-Just

"Il faut en faire toujours davantage pour être sûr d'en faire assez."
Mme Louis de Gaspé Beaubien
(Justine Lacoste)

"Il faut d'abord assurer la justice pour avoir droit de parler de charité."
Mme Henri Gérin-Lajoie
(Marie Lacoste)



ÉGALITÉ — DÉVELOPPEMENT — PAIX

"enseigner leur vie" — leitmotif des conversations des allocutions de Madame Théodule Bruneau en parlant de ses protégés: les enfants handicapés.

"Mais d'où vient que la femme s'est laissée tenter une première fois à prendre le chemin de l'usine? Plusieurs lui jettent la pierre et répondront: goût de la liberté, souci de coquetterie, de luxe, légèreté. J'aime mieux penser que la femme n'a fait que suivre son rouet qui a pris le premier le chemin de l'usine."
Soeur Marie Gérin-Lajoie

Toute personne qui désire avoir des cartes de correspondance en consignment peut communiquer avec

LE CENTRE DE RENSEIGNEMENTS
ET DE DOCUMENTATION
1600 rue Berri, chambre 3115
MONTREAL 844-6898

ou Pierrette Bariteau-Cambron
300 rue Joliette, app. 601,
LONGUEUIL 651-6757
(bureau) 381-1891



PHOTO ARMAND TROTTIER - LA PRESSE

LA QUÉBÉCOISE: D'HIER À AUJOURD'HUI

Michèle JEAN.

Michèle Jean, historienne et membre du comité d'administration de la FFQ, collige depuis une décade une importante documentation sur l'évolution de la condition féminine au Québec.

Elle a commencé sa carrière comme journaliste au journal "Le Soleil" de Québec à l'âge de 19 ans. Elle obtint en 1971 une licence en histoire de l'Université de Montréal et achève en ce moment une thèse de maîtrise sur le Collège Marie-Anne de 1932 à 1958. Elle a donné le premier cours d'histoire sur les femmes au Québec à l'Université de Montréal.

Elle est mariée à un médecin et mère de quatre enfants de 4 à 13 ans, trois filles et un garçon.

Si, en 1918, vous aviez invité Henri Bourassa, politicien chevronné et fondateur du **Devoir** à vous donner son opinion sur le suffrage féminin, voici ce qu'il vous aurait dit:

Le droit de vote, c'est "l'introduction du féminisme sous sa forme la plus nocive; la femme-électeur, qui engendrera bientôt la femme-**cabaleur**, la femme-**télégraphe**, la femme-**souteneur** d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme-avocat, enfin, pour tout dire en un mot: la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme."

A la même époque, un de nos éminents théologiens, Mgr Louis-Adolphe Paquet, écrivait:

"Par son tempérament physique et moral, par la pudeur et la retenue de son sexe, la femme se distingue tellement de l'homme qu'elle ne peut sortir du cadre de ses fonctions sans se faire violence à elle-même. Ni le fracas des batailles, ni les subtilités du barreau, ni l'oeuvre sanglante de la chirurgie, ne conviennent à ses aptitudes."

Aujourd'hui, ces droits qu'on leur contestait violemment il y a à peine 50 ans, les femmes les possèdent tous. Comment les ont-elles obtenus?

Ce n'est pas en étudiant l'histoire à l'Université que je l'ai appris. Au cours de mes six ans d'études, on ne m'a jamais parlé des femmes, hormis Marguerite Bourgeoys ou Jeanne Mance.

A cause de cette absence de la femme dans l'histoire écrite au Québec, nous avons longtemps cru que le droit de vote, le droit de faire des études supérieures, l'amélioration de la condition juridique ou des conditions de travail étaient venus **spontanément** aux Québécoises, sans

qu'elles aient à revendiquer pour les obtenir. Et cette méconnaissance de l'Histoire porte plusieurs femmes à croire que les changements sont survenus et surviendront spontanément lorsque le besoin s'en fera sentir.

Ceci est faux! Il y a peu de changements qu'ils soient d'ordre économique, sociologique ou politique qui arrivent sans qu'on les ait sollicités. Et si nous en tant qu'individus ou associations ne sommes pas là pour les préparer, pour exprimer nos volontés, nous risquons fort que d'autres aménagent pour nous une société que nous n'aurons pas voulue.

J'aimerais, dans un premier temps, retracer l'évolution de la condition féminine québécoise de 1900 à nos jours pour ensuite essayer de voir brièvement où nous en sommes et ce qui reste à faire.

I- POURQUOI 1900?

Avant cette date, le Québec est en majorité une province rurale. La femme vivant sur la ferme, même si la loi ne lui permet pas de poser certains gestes civils, en souffre peu. Elle gère avec son mari l'entreprise familiale et participe activement à la vie du village comme l'ont démontré certaines monographies de notre premier sociologue, Léon Gérin.

Au début du siècle, le Québec connaît une urbanisation rapide alors que, de 1901 à 1921, sa population urbaine passe de 39.7% à 56%. L'industrie envahit le domaine traditionnel de la femme: tissage, filage, confection, produits alimentaires. Habitant la ville, vivant en appartement, ne voyant plus l'utilité de produire vêtements et aliments à la maison, épouse d'un ouvrier qui gagne souvent très peu, la femme est sollicitée par le marché du travail. Déjà, en 1871, on avait au Québec 12,700 femmes sur le marché du travail, en majorité dans le service domestique, l'enseignement et la couture à domicile.

L'ouverture d'usines de textiles et de vêtements amène les jeunes filles à délaisser le service domestique où elles sont mal payées en espérant gagner plus et être plus libres. En 1901, il y a 2,416 femmes dans les filés et tissus de coton, 1,800 dans le vêtement sur commande, 1,185 dans la chapellerie et la pelleterie. Fort justement, Marie Gérin-Lajoie écrira en 1932:

"Mais d'où vient que la femme s'est laissée tenter une première fois à prendre le chemin de l'usine? Plusieurs lui jettent la pierre et répondent: goût de la liberté, souci de coquetterie, de luxe, légèreté! J'aime mieux penser que la femme n'a fait que suivre son rouet qui a pris le premier le chemin de l'usine!"

Cette arrivée de la femme dans la ville et sur le marché du travail lui pose de nouveaux problèmes.

Prenant conscience de cette situation, un groupe de femmes du Québec, membres du **National Council of Women** fondé en 1893, décident d'organiser une Fédération de femmes catholiques et françaises. Ayant à leur tête celle qu'on peut qualifier de première grande féministe québécoise, Marie Gérin-Lajoie, elles fondent en 1907 la **Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste** qui regroupera rapidement 22 associations féminines s'occupant de charité, d'éducation ou d'économie. Lors du premier congrès tenu à Montréal, Marie Gérin-Lajoie disait:

"Que toutes les femmes sentent donc qu'elles sont indispensables les unes aux autres; qu'elles comprennent qu'elles sont faites pour se compléter les unes par les autres; qu'une étroite fraternité les unit toutes."

La Fédération s'occupera entre autres des employées de manufacture et des employées de magasin qui gagnaient à l'époque des salaires aussi ridicules que \$4.80 par semaine alors qu'il pouvait en coûter \$6.00 pour se loger.

Elle s'intéressera aussi à la fameuse question du suffrage féminin. En 1922, Madame Gérin-Lajoie devient présidente d'un **Comité provincial du suffrage féminin**. En février de la même année, 400 femmes se rendent à Québec rencontrer le premier ministre, Louis-Alexandre Taschereau, qui les reçoit au restaurant du Parlement. Madame Thérèse Casgrain déclare alors que les femmes sont reçues dans un tel endroit parce que c'est plus près de la cuisine. Taschereau affirme alors qu'il ne voit pas l'utilité d'accorder le suffrage aux femmes. Et il leur refusera pendant dix-huit ans jusqu'en 1940 alors que son successeur Adélard Godbout se rendra à cette demande. En 1928, le Comité provincial du suffrage devient **La Ligue des Droits de la femme** et Mme Casgrain en assume la présidence. Les membres de cet organisme se rendront 14 fois à Québec pour assister à la présentation du projet de loi sur le suffrage. Les délégations féminines sont souvent reçues avec des sarcasmes et des moqueries. Thérèse Casgrain raconte qu'un jour, un député lança: "Encore les mêmes vieilles faces qui reviennent!" et elle répondit: "Vous pourriez au moins dire que nous avons changé de chapeau."

La question du suffrage féminin n'est qu'un des aspects des luttes féminines de l'époque. L'accession des femmes aux études classiques et à l'université en fut un autre. Les autorités religieuses refusaient depuis longtemps de permettre l'ouverture d'un collège classique féminin, lorsqu'en 1908, un journal montréalais annonça l'ouverture d'un lycée neutre pour jeunes filles. Devant cette menace d'une éducation neutre, Mère Sainte-Anne-Marie de la Congrégation Notre-Dame réussit à obtenir

l'autorisation d'ouvrir son Ecole d'Enseignement Supérieur pour jeunes filles qui deviendra le Collège Marguerite Bourgeoys. Mais les préjugés contre les études supérieures pour les filles allaient persister encore longtemps. Bachelières ou cuisinières fut un thème qui alimenta bien des débats jusqu'à la fin des années cinquante. Il suffit de consulter des journaux pédagogiques de l'époque tels que **l'Enseignement secondaire** ou **Collège et Famille** pour s'en rendre compte. En 1953, il n'y avait que 0.6% des jeunes filles d'âge secondaire dans les collèges classiques. A la même époque, les écoles ménagères accueillait des milliers d'étudiantes. Entre 1882 et 1962, 35,063 jeunes filles les ont fréquentées. Sans nier qu'elles rendirent service à un certain moment, il faut reconnaître qu'elles furent un cul de sac académique pour bon nombre de jeunes filles.

Mère de famille et épouse, ou mieux encore épouse, vierge et mère si elle devenait religieuse, tel était le rôle de la femme. Cette attitude rigide ne nuisait évidemment pas à celles qui choisissaient de plein gré l'un ou l'autre de ces genres de vie. Mais elle empêcha sûrement bien des femmes qui n'étaient attirées ni par le mariage, ni par la vie religieuse, de réaliser leurs ambitions.

Cette rigidité déteignait aussi sur la condition juridique de la femme. On qualifia longtemps dans notre province, le mariage de mort civile pour la femme. Comme nous l'avons mentionné au début, dans un Québec rural, le fait d'être privées de certains droits ne nuisait guère aux épouses. Mais dans un contexte urbain il en fut autrement. La femme mariée qui travaillait, n'avait même pas la liberté de disposer comme elle l'entendait de son salaire. Son mari pouvait, s'il le voulait, prendre tout l'avoire de sa femme. Une fois mariée, la femme devenait un incapable devant la loi. Elle ne pouvait ni acquiescer des biens, ni en disposer, ni recevoir sa part dans une succession ou une donation, ni se défendre en justice, ni tenter une action.

Déjà en 1914, Marie Gérin-Lajoie entreprit de faire connaître cette situation. Elle publia une série d'articles dans le journal de la Fédération nationale, **La Bonne Parole**. En 1929, après de nombreuses démarches, elle obtint la formation de la Commission des Droits civils de la Femme. Avec Thérèse Casgrain, elle y présenta des recommandations visant spécialement l'administration des biens sous le régime de communauté, le salaire de la femme mariée, la suppression de l'autorisation maritale dans les cas de séparation de biens, etc...

Quelques demandes seront entérinées dont la plus importante est celle qui a trait au salaire de la femme mariée, qui pourrait désormais disposer comme elle l'entendait de ses gains quel que soit son régime matrimonial. Mais, la suppression du "double standard" qui permettait de juger différemment l'adultère du mari et celui de la femme sera refusée. En effet, à l'époque, le mari pouvait demander la séparation de corps pour cause d'adultère de sa femme. Mais la femme ne pouvait demander la séparation pour adultère **que si la concubine habitait la maison commune**. Les commissaires déclarèrent dans leur rapport qu'ils ne changeraient pas cette situation car "la blessure faite au cœur de l'épouse n'est pas (...) aussi vive que celle dont souffre le mari trompé par sa femme". Ce n'est qu'en 1954 que cette situation sera corrigée.

Une autre grande féministe de l'époque fut sans contredit Idola Saint-Jean. Fondatrice en 1927 de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec, elle sera

la première Québécoise à se présenter aux élections fédérales de 1930 où elle obtint 3,000 voix dans le comté de Dorion-Saint-Denis. C'est aussi elle qui en 1934 sollicita la permission pour la femme mariée d'avoir un compte de banque en son nom personnel. Elle ouvrit aussi des cliniques de consultation juridique gratuites à Montréal dans un quartier populaire.

Dans le domaine du syndicalisme, mentionnons Laure Gaudreault, organisatrice de l'Association des institutrices rurales en 1936. Ancêtre de la CEQ, cette association devint une Fédération en 1937. A une époque où les enseignantes gagnaient 250 et 300 par année, Laure Gaudreault dépensa une énergie considérable pour mettre sur pied son association. Cette pionnière du syndicalisme enseignant, décédée en janvier dernier, disait:

"Le meilleur avocat dans sa propre cause c'est soi-même. Si celui qui demande, sollicite et fait agir maintes influences obtient relativement peu de choses, que voulez-vous qu'obtienne celui qui se laisse aller au gré de la volonté des autres sans jamais revendiquer?"

Nous avons, au début, souligné l'importance des effectifs féminins dans les textiles et vêtements. Là aussi il s'est trouvé des femmes pour organiser les travailleuses. En 1937, c'est Yvette Charpentier qui participe activement aux grèves dans le vêtement pour obtenir l'amélioration des conditions de travail des midinettes à qui on exige des semaines de soixante-cinq ou soixante-dix heures pour des salaires de famine.

Dans les années quarante, soit de 1943 à 46, c'est Madeleine Parent qui s'occupe des ouvrières du textile et qui participe aux grèves de juillet 1946, durant lesquelles suivant son témoignage, les femmes furent formidables. Madeleine Parent qu'on accuse alors d'être communiste venue ici pour semer la subversion et la révolte et qui doit se promener avec son certificat de baptême attestant qu'elle est canadienne...

Comme vous le voyez, il s'est trouvé des femmes dans l'histoire du Québec pour travailler à l'amélioration de la condition féminine dans un climat souvent hostile à leurs plus justes revendications.

II- LES ANNEÉS SOIXANTE

1960, et les années qui suivirent, allaient marquer un certain déblocage. La pilule, le Bill 60 qui créait un ministère de l'Éducation, le Rapport Parent qui proposait de donner à la jeune fille une "éducation en fonction des besoins de la société de l'avenir", le Bill 16 qui mit fin à l'incapacité juridique de la femme mariée et la fondation en 1967 de la Fédération des femmes du Québec ne sont que quelques-uns des éléments de ce déblocage. En 1967, on assiste aussi à la création de la Commission Royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada qui remit son rapport en 1970.

Plus récemment ce fut la création à Ottawa d'un **Conseil consultatif de la condition de la femme** et à Québec d'un **Conseil du statut de la femme**.

Alors, maintenant où en sommes-nous? Instruite, professionnelle, travailleuse syndiquée, épouse ne souffrant plus d'incapacité juridique, mère d'une famille moins nombreuse, où va la Québécoise? Que lui reste-t-il à demander? Dans quel sens doit se diriger l'action des associations féminines?

III- CE QU'IL RESTE À FAIRE?

Nous pouvons travailler. N'importe où. Oui. Mais à quel prix? Quels équipements sociaux avons-nous pour nous faciliter la tâche? Pour nous permettre de donner à nos enfants l'environnement que nous souhaitons? Avons-nous des garderies dans les milieux de travail? Dans les milieux d'étude?

Nous pouvons travailler. Oui, nous formons environ 32% de la main d'oeuvre active au Québec. Sur 100 femmes âgées de 14 ans et plus, 34.6 travaillent dans notre province. Mais quelle place occupons-nous sur le marché du travail? Cantonnées en masse dans les services. Secrétaires, travailleuses du vêtement ou serveuses, les femmes sont à peu près absentes des postes d'administrateurs, ou de cadres. Elles continuent de jouer au travail le rôle d'éternelles assistantes.

Nous pouvons étudier. Oui. Mais les étudiantes se retrouvent en majorité en éducation, en sciences sociales, en sciences de la santé, aux arts. Très peu en administration, en architecture, en théologie ou en foresterie. Au niveau de la maîtrise et du doctorat leur nombre va décroissant par rapport à celui des garçons. Si elles enseignent à l'université, c'est aux postes d'adjointes qu'elles sont le plus nombreuses, alors qu'un très petit nombre atteignent les postes de titulaire.

Les femmes peuvent retourner aux études. Oui. Mais que font les services d'éducation des adultes pour leur faciliter ce retour. Isolées, perdues, désespérées devant des disciplines qui ont évolué rapidement depuis qu'elles ont quitté l'école, elles démissionnent souvent. Les statistiques inscrivent alors abandon sans se soucier de savoir pourquoi la situation s'est produite.

Nous pouvons voter, devenir député ou ministre, ou conseiller municipal. Mais il n'y a eu au Québec que deux femmes élues depuis 1940.

40,000 femmes seules et chargées d'enfants au Québec. Ce sont les femmes chefs de famille. Les statistiques prouvent qu'elles sont peu instruites, peu qualifiées pour le marché du travail. Les femmes seules "chefs de famille" ne font que subir plus douloureusement et plus complètement les conséquences d'une structure sociale qui a éliminé à peu près tous les appuis communautaires de base". (Le Devoir)

Les femmes peuvent bénéficier d'une formation en cours d'emploi. Oui. Mais souvent les horaires, la timidité, le manque d'audace, la formulation des annonces les empêchent de s'inscrire. Alors les employeurs en concluent qu'elles ne désirent pas d'avancement. Il faudrait peut-être aller au-delà de cette conclusion hâtive et tenter de savoir pourquoi.

ALLER PLUS LOIN

Car je crois que les sciences sociales et la psychologie de même que la statistique ont fait assez de progrès au cours des dernières années, pour nous permettre d'identifier clairement les besoins, les carences et de préciser ce qui se passe dans la tête des femmes et des hommes.

Après avoir obtenu par le travail des femmes qui nous ont précédées l'élimination des injustices les plus criantes, c'est maintenant à la disparition des préjugés et des stéréotypes qu'il faut travailler. Il faut maintenant préparer nos garçons et nos filles à être en mesure de partager les tâches de tenue de maison, d'éducation des enfants et de subsistance du foyer.

Je pense que bon nombre de femmes ne veulent plus passer 15 ou 20 ans à la maison sans contacts avec l'extérieur sachant qu'une fois les enfants partis, elles auront peut-être encore 40 ans de vie à occuper.

Je pense que bon nombre d'hommes se fatiguent plus vite de jouer les Tarzan et préfèrent donner d'eux-mêmes une image plus humaine à leurs enfants.

Dans un monde où la survalorisation des valeurs d'efficacité et de rationalité nous a conduits au bord de la catastrophe, je pense que les hommes commencent à valoriser ce qui était autrefois réservé aux femmes: l'éducation, le soin des enfants et des démunis et la qualité de l'environnement.

Décloisonner les univers masculins et féminins. Faire en sorte qu'il ne soit plus question de rôles féminins et de rôles masculins, mais d'individus aux potentialités différentes, aux aspirations différentes. Voilà, il me semble, une tâche à laquelle nous devons contribuer.

L'Année internationale de la femme peut faire beaucoup en ce sens. C'est au niveau de la réflexion qu'elle suscitera dans les associations féminines et chez les individus qu'elle portera fruit. Les dernières années ont plutôt fait ressortir les aspects les plus spectaculaires du féminisme. Et je crois que cela a effrayé plusieurs hommes.

Pourtant la majorité des Québécoises n'a jamais été et n'est pas révolutionnaire. Celles qui se sont battues pour obtenir les droits que nous avons, l'ont toujours fait avec dignité, patience et humour...

Pour réaliser ces objectifs, il faut enseigner aux femmes dans les associations à assumer des fonctions de leadership dans la société. Il faut leur donner confiance en elles-mêmes. Leur enseigner les rouages de la politique, la lecture attentive des journaux, les démarches à entreprendre pour se présenter à des postes de commissaires d'école, de conseillers municipaux, ou de députés. Monique Bégin, député fédéral, soulignait récemment l'importance pour les associations féminines de se tenir au courant des nouveaux projets de lois par la lecture du journal des débats des Communes. Elle mentionnait aussi la nécessité de connaître les dates de séances des comités de la Chambre afin de pouvoir y comparaître comme témoins. Ces suggestions concrètes sont facilement réalisables.

En effet, les femmes négligent souvent de participer à certaines actions tout simplement par manque d'information ou par timidité. Il faut les rassembler et faire échec à la solitude féminine qui a été un grand obstacle à l'amélioration de la vie des femmes.

Déjà en 1907, Marie Gérin-Lajoie demandait aux femmes de s'unir. Ne laissons plus désormais de mesquines considérations nous diviser.

En conclusion, j'aimerais citer Paule Sainte-Marie, responsable de l'information en français au Secrétariat de l'A.I.F. qui disait: "Les femmes n'obtiendront pas l'égalité de chances sans que ça dérange du monde. Il faudra des lois, il faudra aussi qu'on modifie les longues traditions pour que chacun puisse prendre la place qui lui revient".

CARREFOUR 75

Dans quelques jours, les media d'information vous communiqueront les derniers détails du programme de CARREFOUR 75 qui se tiendra à l'Université Laval les 30, 31 mai et 1er juin prochain.

Des rencontres régionales ont été tenues dans les dix régions du Québec pour déterminer les problèmes prioritaires en vue d'apporter les éléments d'un programme d'action pour corriger les injustices à différents niveaux. Pour mettre ces rencontres sur pied, des comités de travail régionaux ont été formés sous les auspices du secrétariat de l'Année internationale de la Femme et du Conseil du statut de la femme.

Voici la liste des membres du comité de planification et d'organisation de CARREFOUR 75:

Doris Allie, Sherbrooke
Ghislaine Patry Buisson, Laval
Lucie Dagenais, Montréal
Hélène David, Montréal
Miriam Ferstman, Montréal
Francine Lamoureux, Montréal
Huguette Laporte, Montréal
Michelle Lejeune, Sherbrooke
Azilda Marchand, Rouville
Monica Matte, Montréal
Amy Williams, Lachine
Judy Doyon, secrétaire
Hortense Roy, coordinatrice des rencontres régionales

Secrétariat de l'AIF

Bureau du Conseil privé,
130 rue Albert, chambre 1504,
Ottawa, Canada

Gabrielle Hotte,
coordinatrice des conférences 995-9397

Paule Sainte-Marie
agent d'information 996-0271

Conseil du statut de la femme

100 Place d'Youville, chambre 610
Québec G1A 1GA

1 (800) 463-2851
643-4326

Laurette Robillard, présidente
Francine Depatie, secrétaire

Le Concours du CENTRE DE RENSEIGNEMENTS ET DE DOCUMENTATION



On travaille ferme à la préparation...

photo Montréal-Matin - P. BEAUDIN

Mesdames Madeleine Gariépy-Dubuc, Marie-Paul Tremblay-Corriveau, Gabrielle Labbé, Françoise Maillet-Lavigne et Ghislaine Patry-Buisson.

"Promotion de la femme et humanisation de la société", tel est le thème du concours du Centre de renseignements et de documentation pour 1975.

Mademoiselle Gabrielle Labbé, responsable du Centre et présidente du concours, justifie ainsi le choix du sujet: "Dans l'état des choses actuelles, la femme se doit d'accomplir des actes humains. Il faut absolument réorganiser la société qui se déshumanise de plus en plus."

Toutes les femmes francophones du monde peuvent participer à ce concours, dont les règlements ont paru dans le bulletin de février. La collaboration de l'UNESCO a rendu cette dimension internationale possible.

Lancé le 17 mars, le concours se terminera le 1er août. Un essai de 10 à 20 pages dactylographiées, à double interligne, doit être présenté sans signature. Toute personne de dix-huit ans et plus, d'expression française, peut participer au concours.

Un premier prix et deux mentions seront attribués dans chacune des catégories suivantes:

1. concurrentes du Québec
2. concurrentes des autres provinces canadiennes
3. concurrentes de tous autres pays.

l'année internationale de la femme

CONSEIL RÉGIONAL DE MONTRÉAL

comité d'éducation et d'action politique

"Impliquer personnellement les femmes et non pas seulement les informer..."

Le comité d'éducation et d'action politique du conseil régional de Montréal de la F.F.Q. rédigera et publiera une brochure apportant aux femmes l'information de base indispensable à une participation **consciente** et **positive** à la vie politique. Nous décrivons les principaux mécanismes de prise de décision en suggérant des modes d'intervention accessibles à toutes.

Une démarche complémentaire visera à aider les femmes qui souhaitent un engagement concret. Nous tenterons de dresser une liste des divers postes qui peuvent être postulés à tous les paliers de l'activité politique et sociale: comités d'écoles - CLSC - conseil municipal, etc. La collaboration de femmes déjà engagées dans la vie politique leur permettra de faire partager les expériences vécues dans ces domaines et incitera, nous l'espérons, un nombre croissant de femmes à accéder à des postes-clés au niveau de la prise de décision politique.

responsables du comité et du projet:
Christiane Bacave - tél: 271-4910
Marie-Paul Corriveau - tél: 844-4313

L'Année Internationale de la Femme et chacune de nous

Cette initiative des Nations-Unis sera bien des choses, soit sur le plan régional, national, international. Mais que peut-elle être pour chacune de nous?

Elle devrait être l'occasion d'un projet qui ne tient qu'à nous. Par exemple a) s'informer sur la promotion des droits de la femme, b) s'inscrire à un cours de perfectionnement, c) adhérer à une organisation féminine, d) s'inscrire dans un comité pour y travailler activement, e) amener un nouveau membre à notre organisation.

Il serait aussi intéressant de participer à certaines activités ouvertes à toutes, par exemple le Concours d'essais de la F.F.Q., les soirées d'information de notre Conseil Régional etc.

Les choses ne changeront pas pour nous, sans nous et par enchantement. Grâce à cette initiative des Nations-Unies, nous avons l'occasion d'accélérer les législations et de toucher les médias, mais c'est nous qui saurons exercer ce commencement d'influence ou qui laisserons passer l'occasion par paresse ou occupées à de vaines querelles.

Madeleine Gariépy Dubuc,
présidente,
Comité d'éducation et d'action politique

LE BÉNÉVOLAT AU SERVICE DES JEUNES

Le programme de perfectionnement des bénévoles au service des jeunes est en cours.

•••

250 personnes ont répondu à l'invitation du comité conjoint pour la participation civique et l'action sociale.

•••

De ce nombre 25 candidates ont été choisies pour suivre les cours d'une année et offrir leur aide auprès de jeunes souffrant de difficultés affectives et se trouvant en institution.

•••

Le dr Jeannine Guindon, directeur du Centre d'Orientation de Montréal, assume la responsabilité du programme.

COMITÉ DE TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE

le canal 9

et

“Un million de femmes...”

A l'occasion de lancement de sa première série d'émissions, “Un million de femmes...” réalisées à la maison National Cablevision Limitée, le Comité de télévision communautaire au Conseil régional de Montréal a organisé une conférence de presse, le mercredi 15 janvier dernier, qui a été télévisée. A la suggestion de la coordonnatrice des projets communautaires, mademoiselle Lucie Dumoulin, la maison a aussi mis la période de 22 à 23h. à la disposition du comité pour la diffusion en direct d'une émission spéciale sur la femme “Où va la femme, en 1975?”

Suivit alors une série d'émissions d'une heure chacune qui s'ouvrit le 22 janvier pour se terminer le 19 avril. Diffusées de 22 à 23 heures le mercredi soir, ces émissions étaient reprises le samedi suivant de 23 heures à minuit.

Voici les titres et les sujets de ces émissions qui ont suscité la réflexion et la discussion de la population québécoise:

Les 22 et 25 janvier

“Un moyen d'action à votre portée...” (La Fédération des femmes du Québec)

Les 29 janvier et 1er février

“Un potentiel social ignoré...” (La femme au foyer)

Les 5 et 8 février

“Retrouver sa place au soleil...” (La femme au foyer)

Les 12 et 15 février

“Amère ou épanouie...” (La femme chef de famille)

Les 19 et 22 février

“Civilisons la Société...” (La femme chef de famille)

Les 26 février et 1er mars

“On veut d'amour...” (Le bénévolat au service des jeunes)

Les 5 et 8 mars

“A l'écoute du présent...” (Le bénévolat moderne)

Les 12 et 15 mars

“Bon pied, bon oeil...” (Le 3e Age)

Les 19 et 22 mars

“Retraités de gré ou de force...” (Le 3e Age)

Les 9 et 12 avril

“Citoyenne à plein temps!” (La femme et la politique)

Les 16 et 19 avril

“Vous cherchez quelque chose? Vous faites une recherche?” (Le Centre de renseignements et de documentation de la Fédération des femmes du Québec).

Voici quelques commentaires suscités par les différentes émissions:

La Fédération des femmes du Québec: “Ca m'a intéressée de savoir comment était la F.F.Q., et de constater qu'un bout de chemin avait tout de même été fait depuis le jour où les femmes ont commencé à coordonner leurs efforts.” (Luce Pelletier, Rosemont).

La femme chef de famille: “Il faut avoir vécu cette situation-là pour comprendre! Alors, moi, je suis pour tout ce qui aide les femmes à s'en sortir. Des émissions comme celles-là, ça sensibilise les gens, comme on dit dans nos comités de citoyens, ça les pousse à travailler pour changer les choses.” (Une femme “pognée” du Plateau Mont-Royal).

Le bénévolat auprès des jeunes: “Félicitations à la F.F.Q. pour ce magnifique projet qui révèle le sens humanitaire de ses membres.” (Un ex-militant d'un projet Perspective-Jeunesse, Jacques Pinard, Ville Saint-Pierre).

Le bénévolat moderne: “Sans les bénévoles, il y a bien des problèmes qui n'auraient jamais trouvé de solutions.” (Une “cliente” infirme de la “popote roulante” du quartier Saint-Louis).

La gymnastique au service du 3e âge: “L'exercice physique, ça changé ma vie! Maintenant, je n'ai plus peur de sortir seule. Je suis toutes les activités de la paroisse.” (Une citoyenne du 3e âge du quartier Maisonneuve, Simone Hudon).

La préparation à la retraite: “Moi, je veux être retraitée de bon gré, car je sais que je ne pourrai pas faire autrement. Je travaille au bureau de poste. Dites-moi où je peux m'adresser pour m'y préparer, à ma retraite.” (Laurette Dussault, Rosemont).

La femme et la politique: "Enfin, des femmes libérées qui ont du bon sens! Bien sûr que je suis d'accord que la femme doit s'intéresser à la politique, mais il faut qu'elle sache ce dont elle parle et que sa famille n'en souffre pas." (Un vieux monsieur à sa retraite du quartier Côte-des-Neiges).

Le Centre de renseignements et de documentation de la F.F.Q.: "Oui, le Centre de la F.F.Q. m'a aidée. Les femmes, les gens ont besoin d'un endroit où ils peuvent se rencontrer, se défouler, trouver les renseignements dont ils ont besoin..." (Une femme seule).

Opinion sur l'ensemble des émissions: "Vous vous êtes fort bien défendues. C'est sûrement l'une des meilleures séries, sinon la meilleure, présentées au canal 9 NC." (une amie d'Outremont).

Quel réconfort de voir enfin sur le petit écran des personnes qui discutent librement et spontanément de problèmes dans lesquels elles sont elles-mêmes impliquées. Ce ne sont ni des spécialistes, ni des vedettes qui solutionnent "en l'air" les problèmes, mais tout simplement des couples et des femmes de divers milieux qui s'expriment. L'émission y gagne en vérité et en simplicité.

J'ai particulièrement apprécié la richesse et la variété des idées émises ainsi que la participation du mari à la discussion de questions dites féminines, alors qu'elles concernent la vie et l'organisation du couple.

Pour faire contrepoids à la propagande de la femme au travail à tout prix, on avait besoin de cette mise au point qui a fait ressortir la nécessité de la revalorisation de la femme au foyer et les possibilités d'épanouissement dans ce rôle. Vous avez révélé, bien à propos, le potentiel social ignoré que représente la femme au foyer et rappelé que l'enfant doit avoir une place privilégiée au sein du couple.

Bravo et merci pour cette bouffée d'air frais!

Germaine Blais

L'émission "Citoyenne à plein temps" du Comité d'action et d'éducation politique détruit de nombreux mythes quand à l'intérêt, la motivation, la participation et la compétence des femmes en politique. Les entrevues et discussions avec Mmes Janet Tremblay-Burley, ex-maîtresse de Pincourt, Colette Biche, commissaire d'école, Thérèse Daviau-Bergeron, cons. municipale, Louise Gareau, prés. Ass. de parents, Michèle Jean, historienne et quelques femmes engagées nous amènent à la conclusion suivante:

L'histoire du Québec lorsqu'elle est écrite par une femme (Michèle Jean) démontre que les femmes ont aussi fait l'histoire en participant au développement économique et social: non seulement elles ont construit des écoles et des hôpitaux, mais aussi des manufactures.

Cette tradition de l'engagement des québécoises se continue aujourd'hui avec plus d'intensité. On se rend compte que la croissance économique tous azimuts ne règle pas nécessairement les problèmes de justice sociale: une politique de développement économique doit s'accompagner d'une politique sociale. Et les femmes qui à tous les niveaux de décision, amènent leurs objectifs sociaux, équilibrent une situation irréaliste quand elle se préoccupe uniquement de la croissance économique, en oubliant la justice sociale.

Un des problèmes fondamentaux de la justice sociale est la situation de la femme: il faudra qu'elle soit reconnue dans les faits comme "Citoyenne à temps complet"; ce sera l'avènement de la démocratie.

Marie-Paul Tremblay-Corriveau

Bologne ou l'intelligence au service de l'homme

SOIRÉE À L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Le comité d'éducation et d'action politique du Conseil Régional de Montréal avait organisé, le 11 mars dernier, une soirée à l'Office National du Film.

Mme Yvelyne Goldblat souhaite la bienvenue et fit la présentation du film de Michel Régnier: "**Bologne, une ville ancienne pour une société nouvelle**". Un film merveilleux où on a pu voir comment les Bolonais ont réussi à conserver vivante et belle l'ancienne ville avec ses richesses artistiques, ses places publiques, ses parcs. La qualité de la vie y occupe une place importante. Le transport par autobus est pratiquement gratuit et leur circulation est facilitée par l'interdiction des voitures dans le centre-ville. Les pauvres, les enfants et les vieillards n'ont pas à souffrir du développement de leur ville. Tous peuvent profiter de vacances payées et de loyers convenables. Les vieillards habitent chez eux et sont assistés par des travailleurs sociaux.

Pour la deuxième partie de la soirée, **M. Michael Fish** de **Sauvons Montréal** qui avait accepté notre invitation, nous montra une série de diapositives sur la ville de Montréal, où on a pu constater avec regret les nombreux bâtiments historiques démolis qui ont fait place à plusieurs gratte-ciel ou terrains de stationnement. Nous avons pu apprécier le travail remarquable fait par cet organisme. Les associations "**Espaces Verts et STOP**" étaient aussi représentées et distribuaient de la documentation. Mmes G. Lallemand et R. Beauchamp donnaient des renseignements sur la F.F.Q. On s'occupait également de faire signer une pétition dans le but de préserver de l'expropriation une partie du terrain de Villa-Maria appartenant à la Congrégation Notre-Dame.

Mme A. Howlett, présidente du Conseil Régional de Montréal, remercia les personnes présentes d'avoir répondu avec enthousiasme à notre invitation. En effet, la salle de l'O.N.F. qui contient 100 places était comble. Ce succès, nous le devons en partie à Mme Y. Goldblat qui a été très active et a accompli un travail considérable. Nous remercions tous les membres du comité d'éducation et d'action politique qui l'ont secondée admirablement.

Raymonde Beauchamp

CONSEIL RÉGIONAL DE QUÉBEC

Le Conseil régional de Québec soulignait l'Année internationale de la femme en organisant un colloque dont l'invitée d'honneur était le juge Claire L'Heureux-Dubé, présidente du Comité des Droits des personnes et de la Famille de l'Office de révision du code civil.

A cette occasion, il y eut discussion du Rapport sur la Famille tome I. Les membres du Conseil régional de Québec de la Fédération ont été invitées à discuter à partir de leur expérience de vie. Les échanges qui suivirent seront un point de départ pour rédiger un projet qui servira de document de travail pour la rédaction finale du projet de loi sur les Droits des personnes et de la Famille de l'Office de révision du code civil.



Le Juge Claire L'Heureux-Dubé

"Je viens ici, ce soir, pour moi, pour vous écouter, car ce projet de réforme des articles de loi concernant les droits des personnes et de la famille que prépare l'Office de révision du Code civil nous voulons le livrer à votre critique, à vos commentaires".

C'est ainsi que s'adressait, Madame le Juge Claire L'Heureux-Dubé, à plus de 105 personnes lesquelles, malgré un froid intense, répondant à l'invitation que leur avait faite le Conseil régional de Québec de la Fédération des femmes du Québec, étaient venues la rencontrer ce 3 février dernier. La réunion se tenait dans la salle de réception du Centre Notre-Dame du Cénacle, 1073 boulevard St-Cyrille à Québec.

Pour débiter son exposé, Madame le juge donna d'abord les grandes lignes du projet: 1) égalité complète des époux, 2) égalité complète des enfants quelle que soit leur naissance, 3) tenir compte de la réalité québécoise. La loi doit se tenir à l'écoute et comme la société se transforme l'état doit reviser ses lois pour assurer le bon ordre. C'est ainsi que le ministère de la Justice envisage la formation d'un comité de réforme permanent, car tous les efforts doivent être faits pour assurer une législation qui colle à la réalité. Evoquant les critiques déjà reçues sur les ouvertures que pourrait laisser ce projet de réformes aux abus possibles ou à un relâchement des valeurs traditionnelles, madame Dubé s'est dite d'avis que, la loi ne pouvant pas tout prévoir et souvent les gens recherchant l'absence de responsabilités, le législateur, dans son texte de loi, doit laisser une latitude qui donne aux juges la possibilité d'évaluer chaque cas particulier à son mérite, c'est-à-dire que le législateur ne peut pas tout mettre par écrit, il doit laisser les gens se conduire eux-mêmes pour ne prendre en charge que les responsabilités que certains individus refusent un moment donné de prendre, c'est toujours très complexe ces questions et pour plusieurs articles de loi contenus dans ce premier rapport il faut attendre la présentation du troisième tome, attendu le mois prochain et portant sur le tribunal de la famille, pour faire une évaluation.

Les articles traitant de l'union de fait, de l'autorité parentale, du droit au mariage, de l'âge minimum pour contracter mariage, de l'égalité des droits des époux, de la séparation de fait, des créances alimentaires, de l'adoption, du divorce ont fait l'objet d'échanges de points de vue très enrichissants lors de la deuxième partie du programme de la soirée. Les précisions données par madame Dubé avaient souvent pour effet d'atténuer les inquiétudes ressenties à la lecture pure et simple de certains articles de loi. Il reste que tout n'est pas définitivement discuté, tranché et qu'il y a encore place pour affirmer ses points de vue personnels, par exemple en ce qui a trait à la sauvegarde de l'intérêt de l'enfant: (1) "l'intérêt de l'enfant devant être la considération déterminante dans toute décision qui le concerne, qu'elle soit prise par ses parents, les personnes qui en ont la garde ou par l'autorité judiciaire". Ainsi l'article X-1 (2) se lisant comme suit "dans toute décision judiciaire affectant l'intérêt d'un enfant, le juge doit consulter ce dernier s'il est âgé de dix ans ou plus, à moins que les circonstances ne s'y prêtent pas" est un article de loi particulièrement controversé même au sein du comité de rédaction du Comité du droit des personnes et de la famille.

Pour ce qui est de la loi sur le divorce et des recherches sociologiques qu'il a fait effectuer (80% confirmant des séparations de fait) le Comité, tout en simplifiant et en modernisant les dispositions existantes à la lumière de l'expérience de la **Loi sur le divorce** a voulu les compléter par des mesures concernant les accords conclus entre époux à l'occasion d'une séparation de fait et par des mesures encourageant la conciliation entre époux dans tous les domaines. Au chapitre des causes de la séparation de corps et du divorce, l'article 77 (3) résume à "vie commune devenue intolérable" la cause qui constate l'échec du mariage. Les hésitations jurisprudentielles relatives à certaines causes de divorce ou de séparation, telles la cruauté ou les injures graves, montrent bien que la réalité psychologique empêche toute énumération ou interprétation limitative, explique le comité de rédaction.

Par contre, le Comité a cru bon d'élaborer une procédure de conciliation détaillée et administrée par des services spécialement conçus à cet effet, dans le cadre d'un tribunal de la famille qu'on souhaite voir instaurer. Sur ce tribunal de la famille, l'auditoire a demandé des précisions quant à la formation que l'on donne dans nos universités aux "spécialistes" qui formeront ce personnel multidisciplinaire appelé à faire enquête de façon plus approfondie, à humaniser la Cour pour tout dire en un mot. Les besoins appellent la création de moyens de répondre madame Dubé qui ajoute, en ce qui a trait à l'humanisation de la Cour, que ce sont souvent les parties elles-mêmes qui rendent pénibles les séances devant le Juge par leur manque de maturité ou leur façon personnelle de présenter les faits.

Madame le juge Claire L'Heureux-Dubé, qui est présidente du Comité du droit des personnes et de la famille, a aussi invité chaque personne, chaque association à faire parvenir toute précision additionnelle ou tout commentaire à:

Me Paul André Crépeau, c.r.,
président
Office de revision du Code Civil
360, rue McGill
Montréal 125

Toute l'attachante personnalité de Claire L'Heureux-Dubé femme, épouse, mère et amie a pu être perçue à travers les mots et les faits choisis par Michèle Mainy pour nous présenter notre conférencière invitée.

Après l'exposé, Me Michèle Rivet fut invitée à diriger le débat. L'intérêt soutenu de tout l'auditoire tout au long de cette heure d'échange de points de vue, témoigne de la valeur de cette rencontre.

Madame Fabienne Gagnon, vice-présidente du Conseil régional de Québec, remercia madame Dubé au nom de la F.F.Q. Face à un perpétuel changement, il ne faut pas que l'évolution de notre société se fasse sans nous les femmes et la noble tâche, le travail immense qu'effectue le juge Claire L'Heureux-Dubé pour notre bien-être à tous en est une garantie.

Cora Houdet
présidente intérimaire

(1) **Rapport sur la famille**, Comité du droit des personnes et de la famille de l'O.R.C.C., Montréal 1974, p. 35.

(2) Ibid. p. 37.

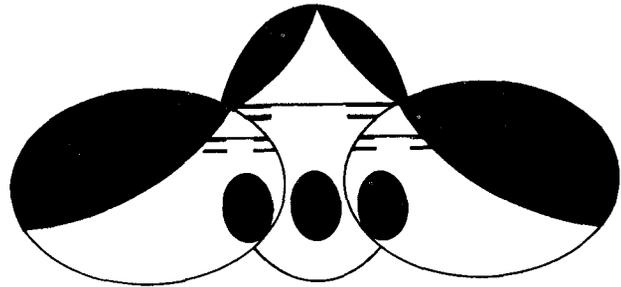
(3) Ibid. p. 225.

CONSEIL RÉGIONAL DE SHERBROOKE

Le Conseil Régional de Sherbrooke de la F.F.Q. a choisi le thème particulier du développement de la femme comme sujet de réflexion et d'action pour 1975. Plus précisément, les membres du conseil ont choisi de travailler à partir du thème: "Développement de la femme dans sa sexualité". L'objectif visé est de préparer l'opinion publique à l'implantation de cours de sexologie moderne dans les écoles. Des cours de sexologie seront donnés au secteur de l'Education permanente avec le concours de la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie.

Le Conseil Régional de Sherbrooke pourra réaliser son projet en collaboration avec les médias d'information de la région par la radio et la télévision. Quatre conférences publiques sont prévues sur le plan local.

Fernande Morin
Présidente



CONSEIL RÉGIONAL SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Un grand débat public en collaboration avec des organismes masculins régionaux, thème:

"intégration et promotion féminine."

Un grand débat public avec nos organismes masculins régionaux, sera suivi d'une continuité lors de réunions mensuelles ou de diners hebdomadaires, sous le même thème avec des sujets différents.

Saint Thomas a déclaré: "La femme a été tirée de la côte et du coeur de l'homme pour être aimée de l'homme comme la moitié de l'homme, la compagne de l'homme, l'égal de l'homme."

"RÉACTION"

Emissions féminines d'information, commencées en septembre 1974, présentées par la collaboration désintéressée du poste C.J.M.T. à Chicoutimi, avec l'animatrice de la radio et de la télévision Cécile Rolland-Bouchard, qui réalise le programme avec des personnes-ressources et les interlocutrices de la ligne ouverte, chaque mercredi de 12:30 à 13:30. Pour la majorité silencieuse qui décide de parler de l'A.I.F. et de l'actualité générale, le poste C.J.M.T. qui possède la plus haute cote d'écoute, offrira des interviews régulièrement.

"IDA"

Un projet d'initiative locale présenté et obtenu par deux vice-présidentes de notre Conseil régional, Mesdames Marthe Vaillancourt et Claire Frève, à l'intention de la femme isolée et non-regroupée. IDA signifie: information-décision-action. Il ne faut plus craindre ni espérer, mais AGIR.

"JOURNÉE RÉGIONALE DE L'AIF"

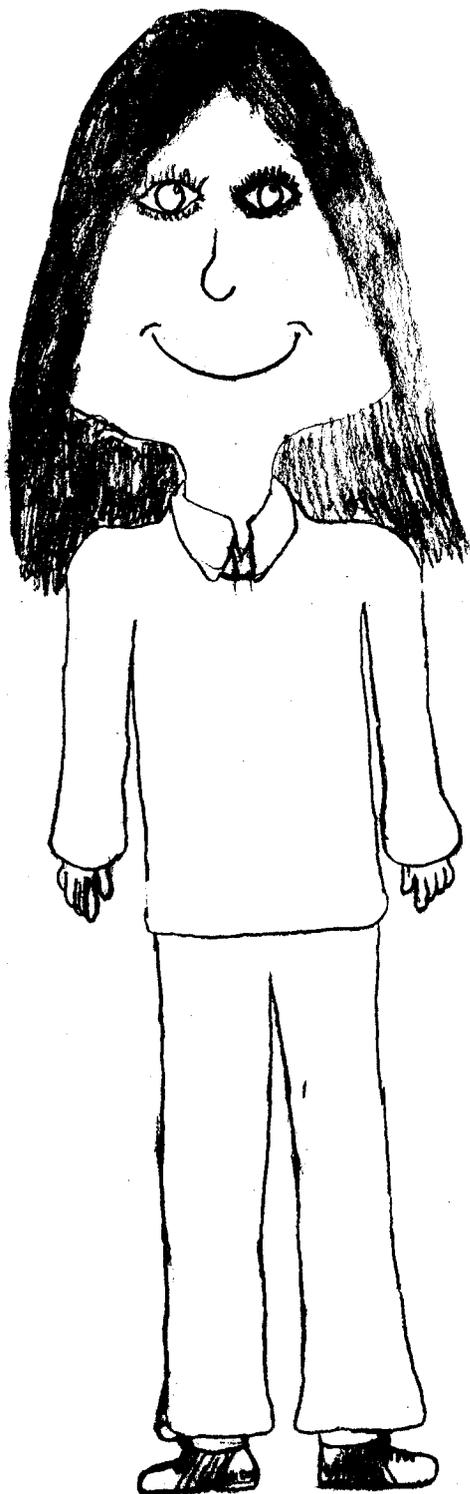
La journée régionale de l'A.I.F. se tiendra à ALMA, la ville de l'hospitalité, le 2 mars.

"FRATERNITÉ ETHNIQUE"

Un souper-causerie pour les Canadiennes-Françaises et les Néo-Saguenéennes et Jeannoises sera offert pour l'apport humanitaire et culturel, en février prochain.

Cécile Rolland-Bouchard,
présidente.

COMMENT TE VOIS-TU QUAND TU SERAS UNE "MADAME"?



*Modèles, stéréotypes, rôles...
On en parle beaucoup à l'occasion de
l'Année internationale de la femme.
Nous vous livrons ici le produit d'une
petite expérience.
Tirez vos conclusions!*

*Dans un atelier de peinture et
d'expression graphique onze enfants,
huit filles et trois garçons se prêtent
volontairement au jeu suivant:
FILLE, 8 à 12 ans (8 filles)
question: "COMMENT TE VOIS-TU
QUAND TU SERAS DEVENUE UNE
MADAME?"*

*Les enfants demandent de préciser
l'âge -
- il leur est répondu: "Lorsque tes
études seront terminées et que les
engagements de ta vie d'adulte devront
se préciser".*

*Nulle autre parole de l'éducateur.
Les réponses ont été transmises telles
quelles et il est bon de noter que les
enfants confondent vœux et rêves...
Afin que les enfants ne s'influencent
pas, ils ont répondu isolément les uns
des autres*

*Les enfants ont ensuite librement
dessiné leur auto-portrait de
"madame".*

*Trois garçons de 8, 9 et 11 ans ont
voulu participer à ce jeu.*



FREDERIC L., 8 ans

*Je me vois employé d'usine, forant
la terre
Je me vois vivant sur un bateau
Je me vois faire de la plongée
sous-marin durant toute l'année
Je me vois avec quatre enfants
Je me vois fabriquant une fusée
Je me vois cultivant un jardin
rempli de capucines
(parce que c'est ma fleur préférée)*

MARIE-CLAUDE L., 9 ans

Je me vois mariée

Je me vois riche, moderne

Je me vois dans une maison moderne,
ultra-moderne, à la campagne

Je ne veux pas être obligée de
travailler

rester à la maison

Avoir deux ou trois enfants... espacés

Je me vois habillée à la mode

Je me vois travailler à l'extérieur
comme à l'université

Je me vois à la maison

Quand les enfants sont là,
je veux être là

Je me vois connue

(comme quelqu'un qui fait du théâtre)

Je me vois avec un mari qui s'occupe
de la famille, qui l'emmène avec lui
quand il part

Je me vois avec beaucoup d'animaux

Je me vois avec un mari souvent à
la maison

qui pense pas toujours à son travail

qui s'amuse dans les "parties"

qui parle pas d'inflation pendant

qu'on s'amuse

MADELEINE J., 9 ans

Je me vois mariée

Je me vois avec deux ou trois enfants
pas en même temps

parce que c'est trop compliqué

Je ne veux pas toujours être partie
(congrès, etc.)

Je veux travailler

comme à l'université

pas quelque chose de compliqué

Je ne veux pas que mon mari parte
seul

Je veux qu'il emmène la famille

Je ne veux pas me divorcer

Je veux être moderne, très moderne
dans ma maison et dans mes
vêtements

Je me vois dans une maison à la ville,
beau quartier, pas pollué

Un maison pas en carré
comme en triangle

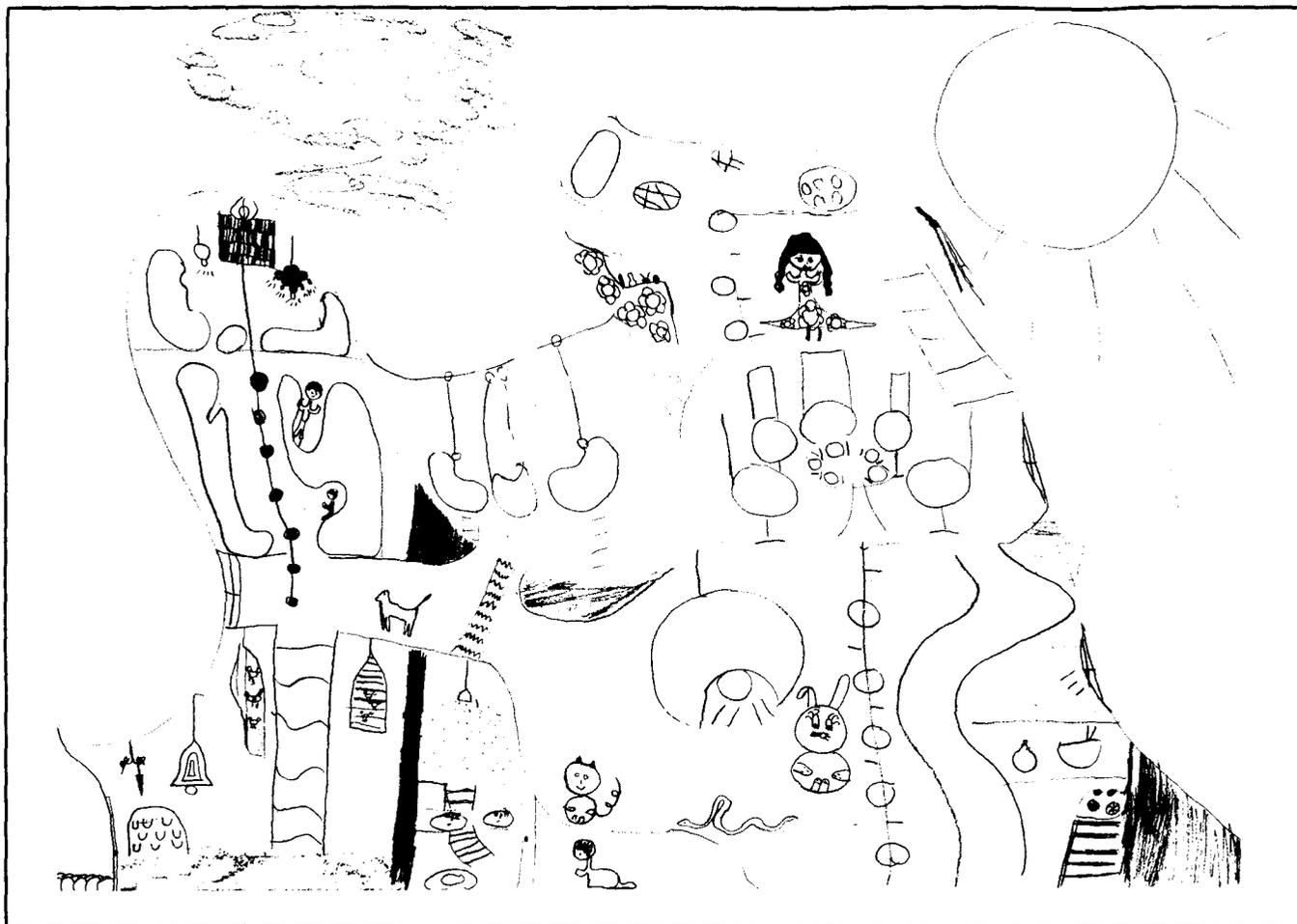
Je me vois dans une maison
à la campagne l'hiver

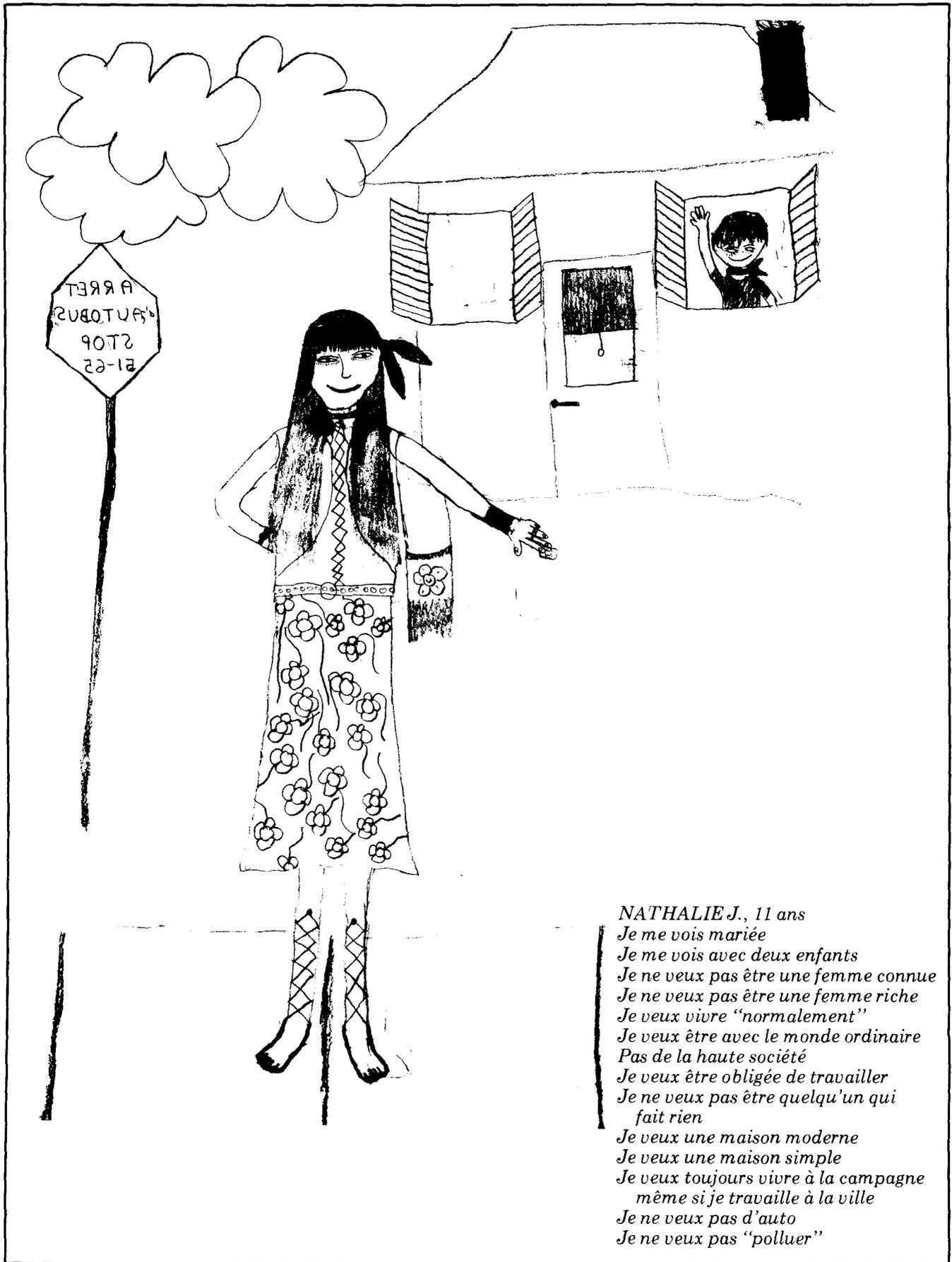
Je me vois faire du ski

Je me vois avec beaucoup d'animaux

Je me vois grande, avec un mari grand

Je me vois riche, pas riche riche riche
mais avec une belle maison





NATHALIE J., 11 ans

Je me vois mariée

Je me vois avec deux enfants

Je ne veux pas être une femme connue

Je ne veux pas être une femme riche

Je veux vivre "normalement"

Je veux être avec le monde ordinaire

Pas de la haute société

Je veux être obligée de travailler

*Je ne veux pas être quelqu'un qui
fait rien*

Je veux une maison moderne

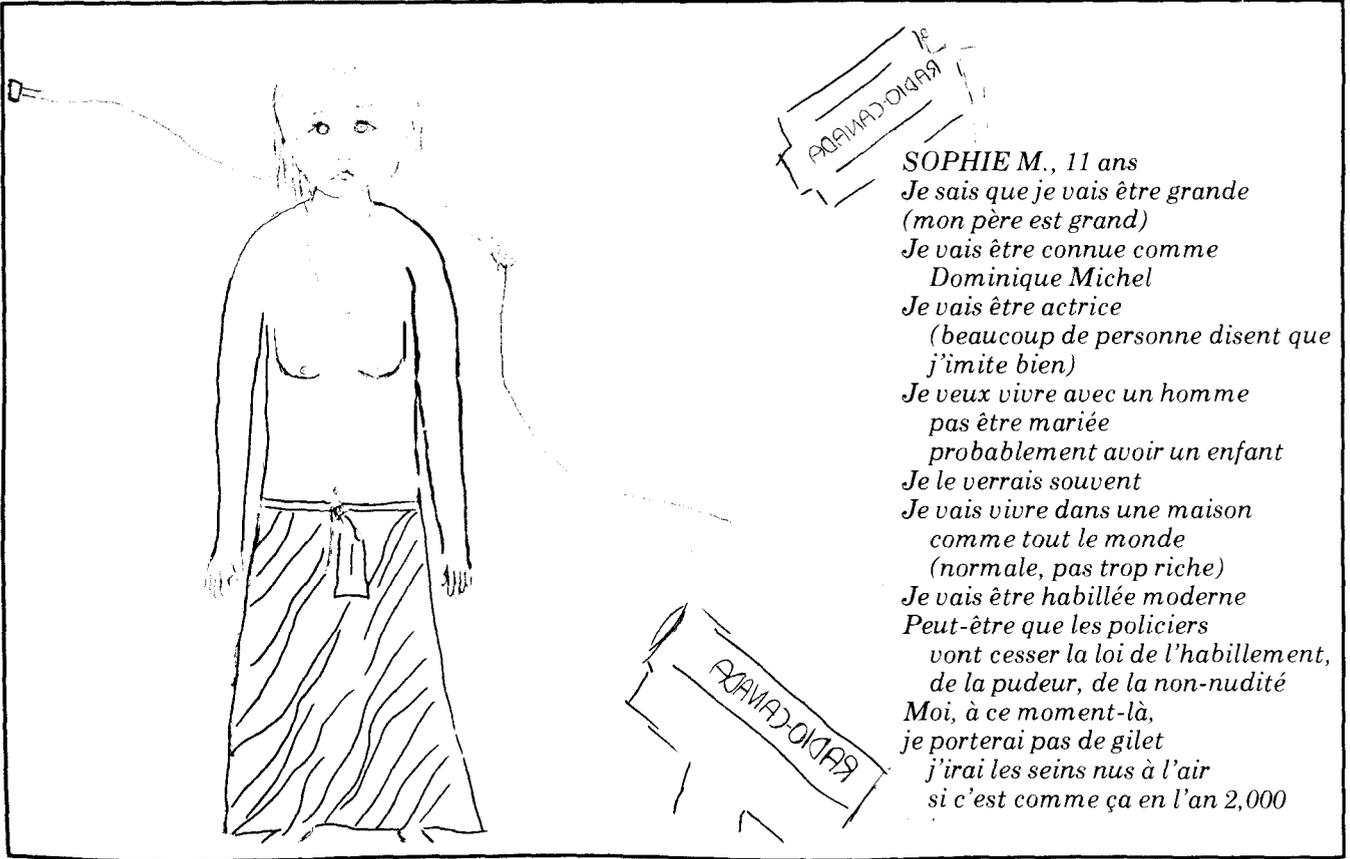
Je veux une maison simple

Je veux toujours vivre à la campagne

même si je travaille à la ville

Je ne veux pas d'auto

Je ne veux pas "polluer"



SOPHIE M., 11 ans

*Je sais que je vais être grande
(mon père est grand)*

*Je vais être connue comme
Dominique Michel*

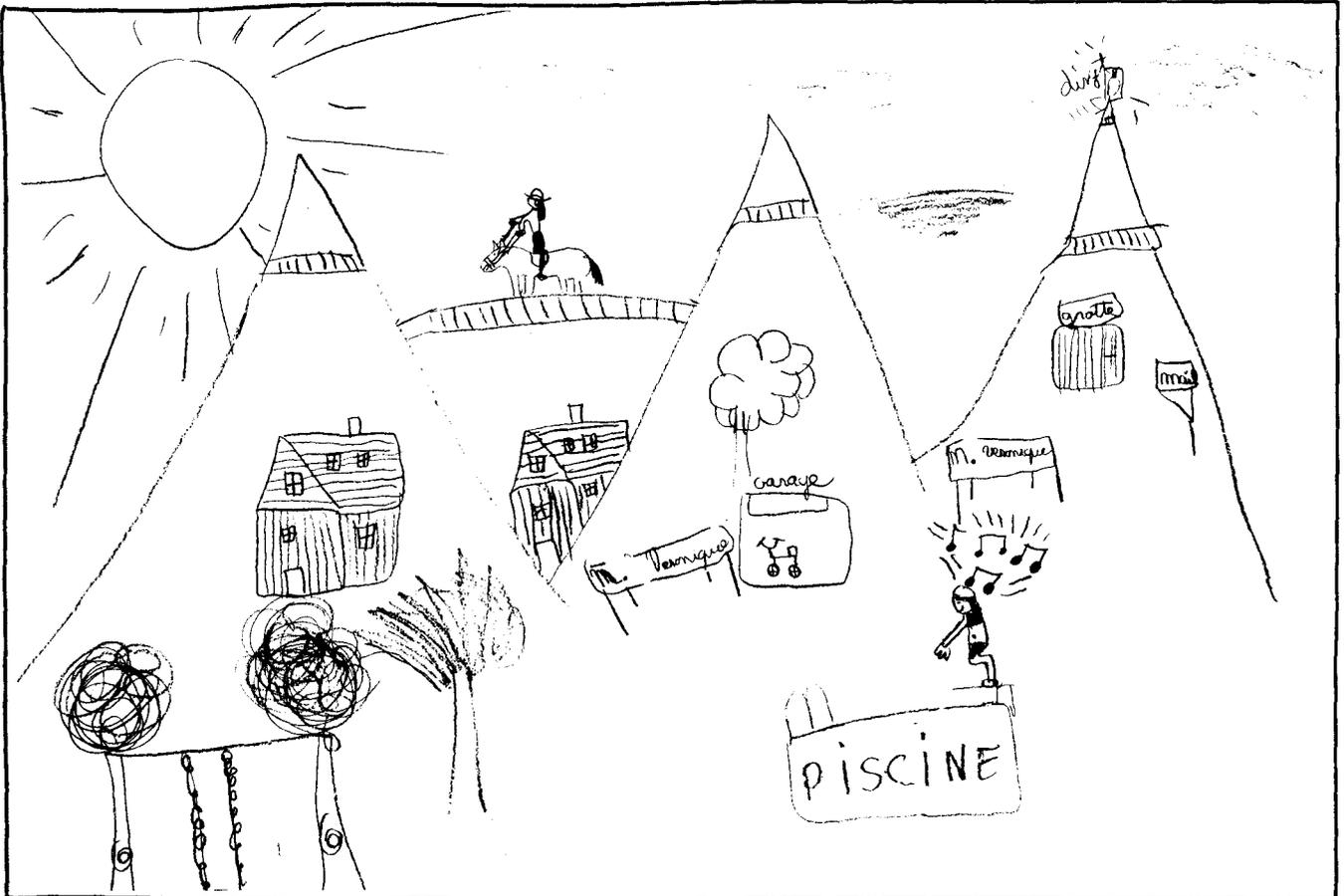
*Je vais être actrice
(beaucoup de personne disent que
j'imité bien)*

*Je veux vivre avec un homme
pas être mariée
probablement avoir un enfant*

*Je le verrais souvent
Je vais vivre dans une maison
comme tout le monde
(normale, pas trop riche)*

*Je vais être habillée moderne
Peut-être que les policiers
vont cesser la loi de l'habillement,
de la pudeur, de la non-nudité*

*Moi, à ce moment-là,
je porterai pas de gilet
j'irai les seins nus à l'air
si c'est comme ça en l'an 2,000*

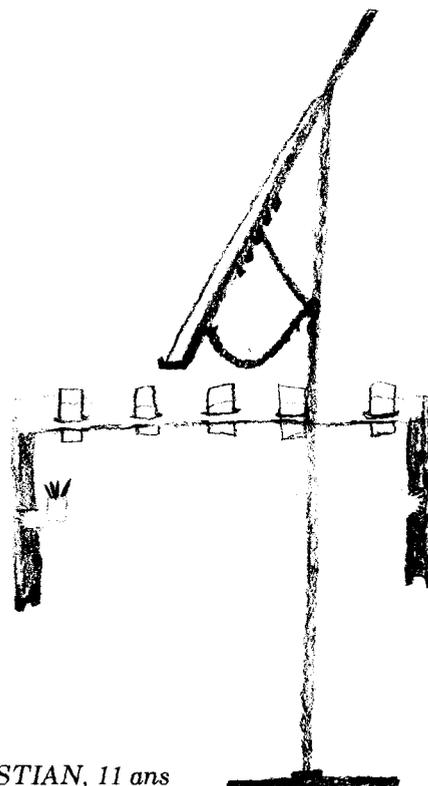
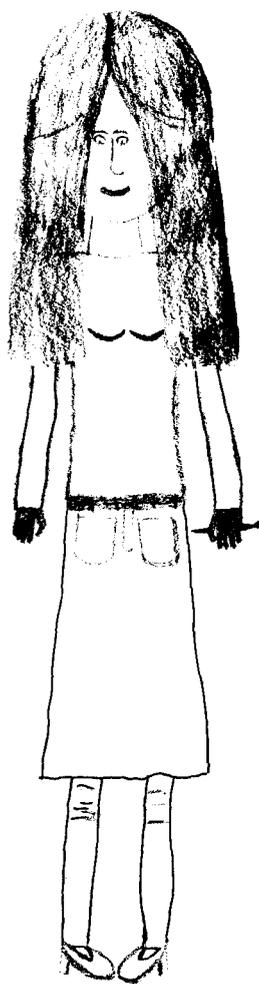
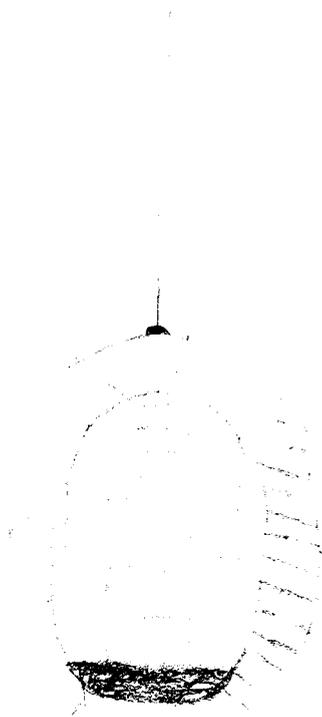


VERONIQUE, 10 ans

Je me vois grande
Je me vois faire beaucoup de sport
Je me vois avec beaucoup d'enfants
Je me vois mariée
Je me vois travaillant à la télévision
faisant des émissions pour les
enfants
Je me vois continuant à peindre
Je me vois vivant dans la nature
Je me vois travailler à la ville

NATHALIE D., 10 ans

Moi, je veux travailler dans un camp
de neige et l'été dans un camp
d'équitation
Je me vois m'occuper de plusieurs
enfants
Je veux une maison à la ville
et une à la campagne
Je me vois mariée et avoir 3 ou 4
enfants
Je me vois avec un chien, un beau
Je me vois riche mais pas millionnaire
Je vois ma maison avec une piscine
derrière



CHRISTIAN, 11 ans

Je me vois chez mes parents
Je me vois marié
Je me vois avec deux enfants
Je me vois pilote de course
Je me vois au volant d'une Corvette
Je me vois à la campagne
dans ma maison
avec un cheval et un chien

NATHALIE C., 12 ans

Je me vois peintre, un peintre connue
Je veux vendre pour vivre de ma
peinture

Je veux vivre à Montréal
dans un quartier normal, pas trop
riche

Ma maison sera assez moderne
Je me vois habillée comme le monde
sera à ce moment-là, à la mode
du temps

Je ne vais pas me marier
Y'aura un garçon dans ma vie
et je vivrai avec lui

Peut-être que j'aurai un enfant
peut-être plusieurs enfants
si je reste avec le même garçon

SOPHIE P., 11 ans

Je me vois grande, mais pas trop

Je me vois dans une belle maison

Je me vois pas mariée mais je me
vois vivre avec un homme et avoir
des enfants

Je me vois travailler à quelque chose
de pas fatiguant (comme être un
écrivain)

Je me vois belle femme
mais je ne veux pas être riche,
riche, riche un peu riche quand
même

pour me payer un sofa "saucisse"
(bean bag)

et un bon tourne-disque
(pour écouter Louise Forestier)

Je ne veux pas être une femme connue,
connue

Je veux continuer à peindre
et posséder une grande serre

ROMAIN, 9 ans

Je me vois créant une compagnie

Je me vois créant une grosse
compagnie

qui travaillerait sous l'eau avec les
poissons ayant des bases sous la
terre

et des sous-marins

Je me vois marié

Je me vois avec deux enfants,
des garçons qui vieilliront
et m'aideront dans mes recherches

Je me vois diriger des hommes
qui domptent des dauphins

Je ne me vois pas trop riche



l'année internationale de la femme

inauguration française

Les 1, 2 et 3 Mars 1975, plus de 1 500 femmes, venues d'une cinquantaine de pays (pays d'Europe et pays francophones), se sont réunies à l'invitation du gouvernement français. Le Palais des Congrès, dans l'ouest de la capitale abritait la rencontre. C'était là, la première contribution spectaculaire de la France à L'Année Internationale de la Femme, décrétée par l'O.N.U. Le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine, sous la direction de Françoise Giroud, était l'instigateur et l'organisateur de cet événement.

Dès la première journée, un certain brouhaha régnait au centre d'accueil, tant étaient nombreuses les femmes ayant répondu à l'invitation. "Triées sur le volet", c'est ce qu'il est convenu d'appeler des "personnalités" remarquables pour leurs responsabilités politiques ou pour leur engagement - quel qu'il soit - dans la vie publique de leur pays. C'était un beau rassemblement d'ethnies et de styles différents, parmi lequel s'affairaient les hôtes d'accueil pour fournir renseignements, écouteurs pour les traductions simultanées et documentation en abondance (une chose regrettable à ce propos: malgré le caractère international de la rencontre, les textes et brochures étaient axés essentiellement sur les conditions des seules françaises). Trois jours durant, les invitées se sont littéralement entassées dans les amphithéâtres afin d'y écouter avec la plus grande attention, discours et rapports. Le cérémonial était réduit au minimum malgré le caractère très officiel du Congrès. Autre détail sympathique: à l'encontre de ce qu'on aurait pu craindre, il ne s'agissait pas d'une parade de mode; les apparences reflétaient évidemment le niveau social des participantes, mais ce n'était pas ostentatoire.

Les deux premières journées ont été consacrées aux discours d'une trentaine de femmes, ministres ou parlementaires. Puis les deux dernières, au travail en commissions, sur les thèmes urgents pour la promotion des femmes, et aux rapports de ces mêmes commissions. C'est donc dire que le programme des Journées Internationales de Paris était très chargé. Certaines profitaient aussi de l'occasion pour faire des contacts, pendant les dîners et réceptions offerts par le gouvernement (ce dernier pratique volontiers une "politique de représentation").

Les femmes politiques

Qui sont elles ces oiseaux rares de la scène politique, que les gouvernements comptent sur les doigts de la main? Réunies en une sorte de Panthéon inhabituel, il nous a été donné de les connaître un peu mieux. Elles étaient trente cinq présentes. Malgré leur diversité, deux remarques générales s'imposent:

1) Tout d'abord on peut constater que les caractéristiques de la condition féminine se reproduisent même au sommet de la hiérarchie sociale: dans l'ensemble, les femmes politiques détiennent des "jobs" de femmes: éducation, santé, bien-être social, culture, environnement... Pas une seule n'était ministre de l'intérieur ou de l'économie. Une exception cependant: Madame THORSSON, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, en Suède, membre du comité international pour le désarmement: sa remarquable intervention insistait sur le rôle des femmes pour réaliser la paix dans le monde.

2) Malgré l'appel idéaliste à la solidarité des femmes, la réalité des divergences idéologiques existe; de toute évidence, les discours que nous avons entendus se situaient avant tout, dans la ligne de pensée des partis ou des gouvernements. Voici deux exemples de ce fait: le premier est celui d'une Yougoslave, ministre de la Santé: fidèle à l'idéologie marxiste, elle subordonne complètement la lutte des femmes à la lutte des classes. Il est indéniable que le socialisme de cogestion a fait de la Yougoslavie un pays nouveau. Il est cependant regrettable de nier "officiellement" la spécificité de la lutte des femmes au profit d'une autre lutte - tout aussi légitime - surtout lorsque ce sont toujours les travailleuses-épouses-mères qui en font les frais. Le deuxième exemple est celui de la déléguée aux affaires sociales en République Centre Africaine: absolument non critique, son discours était un coup d'encensoir au "bien aimé président Bokassa, président à vie". Voici ce que cette personne a donné comme "preuve" de la promotion des femmes dans son pays: création de médailles (bronze, argent, or) pour récompenser les mères de famille nombreuse! transformation de la fête des mères en fête nationale !! (murmures réprobateurs dans l'assemblée). Il m'a été donné, par hasard, d'entendre, un peu plus tard, une jeune femme de Mauritanie, dire à cette ministre: "Ce n'est pas bien ce que vous avez dit; vous nous avez toutes

trahies". Cette remarque symbolise une crise latente (entre la traditionnalisme politique et la volonté de changement), qu'il nous faudra pour que le potentiel de solidarité devienne réel. Il m'est impossible de détailler ici les discours des trente cinq ministres présentes, pourtant certains étaient splendides de sincérité et d'enthousiasme. Les applaudissements les plus chaleureux ont gratifié deux personnes réellement exceptionnelles:

1. Madame LURDES PINTAS-SILGO, Portugaise, ministre des affaires sociales. Elle a montré que dans son pays, le clivage existe moins entre les sexes, qu'entre l'actuel socialisant et le poids des anciennes traditions fascistes. Très humoristique, elle a communiqué son dynamisme à l'assemblée en affirmant: "L'histoire personnelle d'une femme est liée à l'histoire collective de toutes les femmes". Son plan pour la prochaine étape à réaliser repose sur une dialectique "entre l'égalité des tâches et la différenciation homme / femme".

2. Madame CAROLINE DIOP, vice présidente de l'Assemblée nationale du Sénégal; très sensible et très chaleureuse, elle a osé soulever un mythe que les personnalités politiques se gardent bien de critiquer: les politiciens sont des gens comme tout le monde; leur soit-disant supériorité est un leurre. Selon elle, "l'ébranlement de la société masculine a commencé", plus encore: "La femme n'a plus le contexte de l'homme, l'homme a le contexte de la femme".

Nos représentantes: Jeanne Sauvé et Lise Bacon

1. Ministre de l'environnement au gouvernement fédéral, JEANNE SAUVÉ, apparaît, seréine sous son aurole de cheveux blancs. Après avoir remarqué le caractère extraordinaire d'une telle réunion de femmes à l'échelle internationale, elle présente un historique de l'évolution dans la situation des femmes au Canada. Elle précise que l'effort qui a été fait est "sincère et sérieux" mais que cependant "le plus important n'est pas ce qui est déjà fait, mais bien ce qui reste à faire". C'est alors qu'elle se demande quel sera l'impact de la promotion des femmes sur la société future. C'est là un problème d'évolution sociale qu'il faut étudier afin de pouvoir le contrôler, pour le mieux être de tous les groupes. Allant jusqu'à évoquer le "choc du futur", elle fait appel à la créativité et à l'imagination pour que soient inventés de nouveaux modèles de vie, propres à l'amélioration de la qualité de la vie, et surtout destinés à éviter la formation de nouvelles discriminations.

2. LISE BACON, ministre des Affaires sociales au gouvernement du Québec. Soucieuse de faire une allocution personnalisée, elle évoque sa carrière, où elle a gravi un à un tous les échelons de la responsabilité politique. Ceci dit, elle présente un bilan de la situation des femmes au Québec; je le reproduis ici dans le détail, puisqu'il nous touche de près:

— Reconnaissance du beau travail effectué par le Conseil pour le Statut de la femme, depuis un an (précisons, si besoin est, que LAURETTE ROBILLARD, présidente du C.S.F. était aussi présente au congrès).

— Nécessité de renouveler les lois du travail qui sont encore rétrogrades et ne tiennent pas compte de la réalité sociale et privée des femmes, surtout sur les points

suivants: maternité, rémunérations inégales, discrimination dans l'embauche.

— Nécessité de créer des "programme d'égalité des chances" pour les femmes: a) mesures incitatives favorisant un meilleur équilibre des employés des deux sexes, b) élimination des attitudes et pratiques discriminatoires, c) obtenir des entreprises qu'elles recherchent les candidates et favorisent le recyclage (la fonction publique du Québec se veut exemplaire en ce sens), d) promotion des garderies, e) favoriser l'information pour les femmes, spécialement en ce qui concerne la contraception et la planification familiale: "à l'heure actuelle, précise Lise Bacon, c'est un droit pour toutes les femmes et pour tous les couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils désirent, et au moment où ils le désirent". Cette information doit être disponible en milieu scolaire et il faut en arriver à la gratuité des contraceptifs, f) à propos des grossesses indésirées dont un grand nombre se termine par un avortement clandestin, elle dit: "cette situation n'est pas acceptable". Evoquant l'état de la question concernant les comités d'avortement thérapeutique, au Québec, elle précise que ces derniers se doivent d'aider les femmes qui ont recours à cette mesure - étant entendu que l'avortement demeure une mesure d'exception, g) en ce qui concerne l'éducation: il faut que la formation professionnelle soit réellement ouverte aux femmes et que soient éliminés les stéréotypes sociaux. Seule femme au Parlement, elle avoue: "sans vouloir me plaindre bien inutilement, je dois dire qu'à certaines heures, je me sens bien seule". Cela lui est l'occasion de lancer un appel auprès de l'ensemble des femmes; celles-ci devraient accepter d'apporter "un appui indéfectible à celles qui acceptent de s'engager dans la vie publique; ne serait-ce que pour éviter que ce soient les hommes qui définissent seuls, les conditions de la participation de la femme aux progrès de la collectivité" (vifs applaudissements).

Les hommes politiques

Ils étaient présents, eux aussi, encadrant le congrès et illustrant malgré eux (?) deux types d'attitudes masculines face à la promotion des femmes dans la vie publique. Tout d'abord, le Président de la République française, Valéry Giscard D'Estaing, qui a inauguré le congrès. Dans sa très habile allocution il a exprimé la nécessité de la promotion des femmes, pour le renouvellement de la société, pour sa modernisation et pour l'épanouissement de tous les individus. A l'inverse, le discours du Premier Ministre, Jacques Chirac, reflétait - à mon sens - une vieille formule politicienne de démagogie qui se manifeste tout à coup par une hyper-valorisation des femmes. L'ensemble donnait l'impression d'une face à face entre la volonté de confiance, et la tendance au compliment plus ou moins sincère dans la ligne de la "galanterie française".

Les commissions et leurs recommandations

Les participantes se sont divisées en six groupes de travail afin de formuler leurs recommandations sur des thèmes fixés d'avance par les organisatrices du congrès. Cependant, étant donné la diversité d'origine des congressistes, il était impossible de s'attendre à une parfaite homogénéité des points de vue. De plus le congrès n'avait aucun mandat précis (de qui l'aurait-il tenu?), les recommandations ci-dessous sont donc pure-

ment indicatives des besoins actuels tels que perçus par les participantes.

1. **Les femmes et la participation politique et syndicale:** appel aux gouvernements afin qu'ils se préoccupent de faciliter l'accès des femmes à la responsabilité publique.

2. **Le rôle des femmes dans l'économie:** les législations doivent être modifiées afin de reconnaître l'importance des femmes (productrices et consommatrices) - en particulier en ce qui concerne les femmes qui oeuvrent dans la production agricole (spécialement dans les pays où la malnutrition est endémique).

3. **Education, formation, culture, sport:** déclaration de principe sur la possibilité pour les femmes de choisir en toute liberté leur épanouissement dans tous les rôles.

4. **Famille, habitat, natalité:** (ces problèmes ne sont pas spécifiquement féminins) "Le premier objectif d'une politique de la famille n'est pas d'encourager un fort taux de natalité mais de donner à la famille les moyens matériels et psychologiques d'assurer sa vie et son bien-être".

5. **Information:** nécessité d'élargir l'accès des femmes à l'information, de la décentraliser et de la débarrasser des stéréotypes. Nécessité de développer le sens critique individuel par l'éducation.

6. **Justice et droit des femmes:** alléguant les divergences entre les systèmes législatifs, les membres de cette commission n'ont pas formulé de rapport final. Un exemple de ces divergences: une déléguée marocaine et un délégué gabonais ont pris la défense de la polygamie (sur la base de la spécificité culturelle et religieuse de leur pays) ... ce que les autres participantes n'ont pas accepté d'endosser!!

Il est bien évident qu'une telle rencontre de trois jours ne pouvait permettre la formulation de lignes d'action vraiment nouvelles et originales. Cependant, la réunion de ces personnalités crée un précédent à l'échelle internationale: elle officialise, en quelque sorte, la volonté des femmes de jouer un rôle de premier plan dans le devenir de la civilisation. Au-delà, il serait naïf de croire qu'un tel congrès, ou que même l'année internationale, régleront tous nos problèmes, sans un travail de beaucoup plus longue portée.

Il est un dernier point qu'il m'importe de souligner en conclusion: il existe un clivage idéologique très net entre le féminisme militant de la base et le féminisme "officiel" des pouvoirs publics. Perceptible au niveau de la participation populaire, des moyens d'action, des écrits et même du langage, il est parfois durci jusqu'à l'opposition. La lutte des femmes comporte, en elle-même, des contradictions qu'il nous faut localiser pour les dépasser; le congrès de Paris m'a fourni l'occasion d'en repérer trois manifestations:

1. lorsque dans son intervention une personnalité a prononcé le terme "SORORITE", pour signifier la nouvelle solidarité des femmes, un murmure réprobateur s'est élevé dans l'assistance: ce qui équivalait à une condamnation du féminisme radical - pourtant l'impact de ce dernier, par sa créativité et son dynamisme est indéniable.

2. Inversement, les féministes de la base critiquent vertement l'année internationale de la femme, y voyant exclusivement une tentative d'appropriation de leurs objectifs, par les pouvoirs politiques, pour des fins bassement démagogiques.

3. cette négation réciproque - qui ne peut être considérée que comme une étape - s'est trouvée très maladroitement renforcée par le premier ministre français, Jacques Chirac: en condamnant le radicalisme des féministes de gauche, au profit du féminisme "bien pensant" il ré-introduisait la vieille formule "diviser pour régner", et surtout il déniait aux femmes le droit de pratiquer la démocratie dans son vrai sens - c'est-à-dire, la possibilité pour toutes tendances de travailler, à leur façon, à la promotion des femmes dans la société.

Marie Germaine Desmond
France, 11, 3, 75

AILLEURS EN EUROPE

(communiqué)

Les 4 et 5 novembre 1974, une rencontre internationale a été convoquée à Tihany (R.P. de Hongrie) afin de créer un comité préparatoire international en vue du Congrès mondial pour l'Année internationale de la Femme qui aura lieu à Berlin, capitale de la R.D.A., du 20 au 24 octobre 1975.

Les représentants de 34 organisations internationales, de 11 organisations régionales, de 34 organisations nationales et de 20 comités préparatoires nationaux étaient présents. Ils venaient de 55 pays et étaient les hôtes du Conseil national des Femmes hongroises.

Ont participé à cette réunion: les délégués d'organisations féminines, syndicales, de la jeunesse, d'organisations religieuses, pour la paix, de solidarité, pour les droits de l'homme, de la résistance, des représentants des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, d'organismes gouvernementaux, des Nations Unies, des sociétés de la Croix-Rouge, d'organisations des enseignants, de juristes, des artistes, des journalistes, de coopératives, pour la protection de l'enfance, des représentants des partis politiques ainsi que des députés et des personnalités éminentes.

Mme Helvi Sipilä, Secrétaire générale adjointe de l'O.N.U. pour le développement social et les affaires humanitaires et Secrétaire générale pour l'Année internationale de la Femme, a fait une allocution dans laquelle elle a souhaité du succès à ce prochain Congrès.

Au cours de la discussion qui s'est déroulée dans une atmosphère de coopération amicale, les points de vue les plus divers ont été exprimés.

Les participants ont chaleureusement approuvé la convocation du Congrès mondial.

Pendant les débats, ils ont déclaré qu'il serait souhaitable que des commissions soient créées dans le cadre du Congrès, qui traiteraient les thèmes suivants:

- Egalité des droits des femmes
- Les femmes et le développement
- Les femmes dans la société
- Les femmes et la paix
- Solidarité et indépendance nationale
- Coopération et actions communes,

et que des groupes de travail soient formés. Ces groupes de travail seront responsables de la préparation des documents de base des commissions dont les thèmes pourront être élargis.

Un colloque au soleil

Madeleine Gariépy Dubuc

A la Jamaïque, en décembre dernier, deux commissions nationales de l'UNESCO, la Canadienne et la Jamaïcaine, se réunissaient à Kingston pour travailler à un "Programme de développement" pour assurer à la femme ses droits. Il y avait aussi des personnes ressources et des délégués de divers pays des Caraïbes: Trinidad, Tobago, La Guyanne, etc.

Pour les Canadiennes, la principale leçon de cette rencontre fut de se rendre compte que, malgré la similitude des problèmes, les solutions envisagées varient suivant les pays et leur degré de développement.

Aussi, la nécessité de garderies était évidente pour toutes, mais au-delà de cette constatation, il devient vite clair qu'en Jamaïque, la formule souhaitable était de demander aux entreprises privées de fournir ce service à leurs employés; alors que pour nous, cette formule n'était pas acceptable, pénalisant les entreprises qui emploient des mères de famille et ne permettant guère de valoriser leur rapport à la vie économique.

Un autre projet qui amena des réactions fort différentes fut l'élimination de toute référence à l'illégitimité dans les documents officiels. En Jamaïque, où 70% des naissances sont illégitimes, cette proposition ne fut acceptée qu'après de vives discussions, les Jamaïcaines réclamant que des mesures soient prises pour consolider la famille et en finir avec cette norme de la mère célibataire sur qui retombent toutes les obligations.

Il faut comprendre que la mère, chef de famille, est là-bas la femme type et que les femmes se voient obligées d'accepter n'importe quel travail pour subvenir aux besoins de leurs enfants. La libération de la femme n'a certes pas les mêmes implications partout dans le monde.

Pour certaines femmes du tiers monde, c'est un puits au milieu du village qui serait un premier pas vers une vie moins écrasée par la nécessité de porter des seaux d'eau polluée de la rivière, ailleurs c'est une chance d'apprendre à lire, à coudre.

A Kingston, divisées en trois ateliers, nous avons surtout étudié trois aspects où le développement des droits de la femme doit être assuré: 1) l'aspect social: création de garderies; 2) l'aspect éducation: contenu des manuels; 3) aspect média & attitudes: ex: les Eglises et la femme, la publicité.

Chaque atelier réunissait environ une vingtaine de participantes: cinq Canadiennes, cinq Jamaïcaines déléguées, cinq autres Jamaïcaines en qualité d'observateurs et cinq

déléguées des autres Antilles et quelques personnes ressources de Suède et des USA.

La première plénière et la dernière furent ouvertes à la presse et au grand public. Il y eut aussi un certain nombre de réceptions, données tantôt par la femme du premier ministre de la Jamaïque, Beverley Manley, tantôt par notre ambassadeur ou leur ministre de l'éducation et diverses associations féminines. Tout ceci très réussi et très cordial.

Chaque atelier prépara de nombreuses recommandations adressées aux gouvernements, à l'UNESCO, aux Eglises en soulignant le travail que les femmes accomplissent et le peu d'importance que ceci leur vaut dans les gouvernements, les Eglises et même dans l'Histoire.

Sait-on que la majorité des esclaves étaient des femmes, même pour les travaux des champs, et que de plus elles avaient droit à un petit lopin de terre à elles et que toujours c'était elles qui apportaient le plus de produits au marché?

En Jamaïque, elles jouèrent un rôle important dans les différents cultes et les Eglises chrétiennes; malheureusement, le prestige et l'autorité revinrent toujours aux hommes. De sorte que les attitudes des femmes vis-à-vis de l'autorité changea peu, même après la libération des esclaves. L'autorité était quelque chose d'extérieur que l'on n'exerçait pas soi-même et à laquelle on se soumettait.

Quant à la délégation du Canada, cette conférence fut l'occasion de présenter quelques réalisations canadiennes telles que le Conseil Consultatif de la Situation de la femme et certaines réformes législatives prévues pour bientôt: tribunal de la Famille, Commission des Droits de la personne, etc.

Cette conférence fut aussi l'occasion de rencontrer des femmes remarquables de la Jamaïque et d'ailleurs, ce qui permettra des échanges d'informations dans l'avenir. Ainsi, l'expérience des Américaines dans le domaine des mesures significatives (affirmative action) et des Jamaïcaines dans le monde de la petite industrie artisanale et rurale.

Le colloque était complété par des déjeuners culturels sur la danse, le folklore, le théâtre, etc., rendant impossible de profiter du soleil. Ça me semblait organisé par un dieu malin, de mêche avec un ministre du tourisme avide de nous voir revenir pour enfin pouvoir profiter de l'admirable climat et de la beauté unique de l'île.

en Amérique latine et au Portugal

Ghislaine Patry-Buisson
75 est 12ème, Avenue
Vimont, Laval, Qué.

Palavas les Flots le 01-10-74

Chère amie,

Après avoir beaucoup voyagé, au cours de ces trois derniers mois, je m'arrête un peu; et enfin je trouve le temps et l'état d'âme pour écrire.

Je suis allée au Brésil et en Argentine. J'y ai beaucoup observé la condition des femmes, qui n'est guère enviable. A Sao Paulo, j'ai découvert un poste de radio féminin, mais hélas, dirigé par un homme et organisé dans le plus pur style traditionnel commercial. Sur ce sujet j'ai écrit un article que j'ai proposé au Magazine Châtelaine (je ne sais pas encore ce qui en est advenu).

En Argentine j'ai éprouvé un peu de réconfort - par contraste avec l'oppression qui règne au Brésil. Mais là encore c'est le règne du "Machisme" et les femmes sont mal protégées par les lois sociales déjà archaïques. Dans ces deux pays il y a un grand retard dans les mœurs et dans la législation (le divorce, la contraception et naturellement l'avortement y sont interdits). Et chose également déprimante pour qui pense que la démocratie ne s'exerce vraiment qu'à travers des groupes (comme la FFQ), car les individus isolés ne sont rien face au pouvoir, sans statut et sans représentativité, sinon d'eux-mêmes (ce qui est négligeable), donc ce que j'ai trouvé déprimant c'est précisément l'absence de tout groupe de femmes prêt à revendiquer leur droit de diriger les changements sociaux. J'ai entendu parler, au Brésil de rencontres informelles de femmes, mais si peu... car c'est extrêmement dangereux de se réunir pour "comploter" contre l'ordre établi. Que le Québec me paraissait paradisiaque par comparaison!

Puis j'ai quitté l'Amérique du Sud - en me promettant d'y revenir. J'ai traversé l'Atlantique en bateau et j'ai débarqué à Lisbonne. J'y ai rencontré dans l'euphorie du récent coup d'état, Maria Isabel Barreno, une des trois Maria auteurs du déjà fameux livre **Les Nouvelles Lettres Portugaises**. C'est une femme sympathique, intelligente et dynamique. Elle et Maria Theresa Horta sont en train de fonder un mouvement de libération de la femme portugaise. Leur prochain objectif d'étude: l'avortement. Décidément, c'est le fer de lance du combat des femmes; sans doute parce que l'avortement constitue l'aspect le plus sanglant et un des plus dramatiques de la condition des femmes. Comme beaucoup d'entre nous, au Québec, Maria Isabel souhaite un état idéal où les avortements n'auront plus de raisons d'être; mais que cet état idéal demeurera utopique tant que les lois punitives maintiendront dans la culpabilité - voire dans le péché - et surtout dans l'ombre, les femmes qui refusent dans les faits, l'enfant non désiré.

Il va de soi que je reste en liaison avec elle. Je lui ai promis un exemplaire de notre mémoire de Sherbrooke et comme je la sais intéressée par ce que nous faisons, je vais lui parler de la FFQ. C'est une manière de travailler dans le sens de l'année internationale des femmes. Dès que j'aurai de ses nouvelles je les communiquerai à la FFQ de façon à ce que les membres prennent connaissance de ce qui se fait au Portugal.

Maintenant je suis en France; installée pour quelques mois au bord de la Méditerranée. Je travaille à la Recherche sur le Féminisme pour laquelle j'ai obtenu une subvention. Je commence à me mettre en relation avec des mouvements français, et à ce propos encore je donnerai des nouvelles.

Marie Germaine Desmond

L'Ordre du Canada



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, LA PRESSE

Madame le Sénateur Thérèse Casgrain, présidente honoraire de la Fédération des Femmes du Québec, a été décorée de l'Ordre du Canada à Rideau Hall.

Il s'agit là du plus grand honneur qui puisse être conféré à un canadien et Madame Casgrain qui s'est distinguée par les immenses services qu'elle a rendu au pays, à la femme voire à l'humanité toute entière, le mérite bien. Nous la félicitons tout en ajoutant qu'il n'y avait dans cette reconnaissance officielle que justice.

Deux autres femmes ont aussi été reçues membres de l'Ordre du Canada; ce sont Madame Kate Reid, une des gloires du théâtre canadien, et Madame Doris Anderson, rédacteur en chef de la revue Châtelaine.

l'année internationale de la femme

PROJETS DE QUELQUES ASSOCIATIONS
MEMBRES DE LA FFQ

WOMEN'S FEDERATION OF ALLIED JEWISH COMMUNITY SERVICES

Women's Federation of Allied Jewish Community Services is producing a television show in honour of International Women's Year.

The filming is being done by our own women who have been trained to produce, direct, operate cameras, sound equipment and lighting by Cable TV, as a community "resource group", - i.e. we are all volunteers!!

The purpose of the program is to explore the variety of options available to today's woman of any age. We will look at women who are attaining satisfaction or success and how they achieved it. We will study women with specific problem situations and what they are doing to cope.

We will highlight community resources and where the gaps exist.

Listeners are encouraged to write in questions, responses and comments to the issues they will see.

The name of the program is:
"IMAGES OF WOMAN".

It will appear on Cable TV Channel 9, Montreal,
Wednesdays at 4:00 p.m.

and

Sundays at 12:00 noon.
TUNE IN AND RESPOND!

For information contact: Lillian Vineberg, c/o Women's Federation of Allied Jewish Community Services, 5151 Cote St. Catherine Road, Montréal, 735-3541.

LIGUE DES FEMMES DU QUÉBEC

Calendrier d'activités sous le thème "ÉGALITÉ, DEVELOPPEMENT ET PAIX"

Faute de subventions du Secrétariat d'Etat au niveau fédéral, la Ligue des Femmes du Québec n'a pu poursuivre son projet de diffusion à travers le Québec, de sa Charte des Droits de la Femme. Nous avons choisi un autre projet qui consiste à faire connaître les problèmes spécifiques de la femme immigrante.

Notre programme consiste à faire se rencontrer les femmes immigrantes et les femmes québécoises pour qu'elles connaissent leurs problèmes communs et particuliers, et pour aider à effacer les préjugés et les vestiges du racisme qui, malheureusement, existent encore chez nous.

Les femmes immigrantes que nous allons rencontrer surtout, sont les femmes grecques, portugaises, italiennes, espagnoles, haïtiennes, algériennes ainsi que les femmes noires anglophones, avec lesquelles la LFQ maintient des liens étroits et qu'elle cherche à aider à défendre leurs droits dans tous les domaines.

A la LFQ, on croit qu'il faut combattre la discrimination, le nationalisme et le racisme d'abord entre les femmes elles-mêmes, si on veut qu'elles soient des plus unies pour obtenir l'égalité, bâtir un pays moderne et juste et défendre la paix dans le monde.

La LFQ participe au sous-comité sur l'Année internationale de la Femme du Conseil Québécois de la Paix qui s'occupe principalement d'organiser une large délégation québécoise au Congrès mondial pour l'Année internationale de la Femme qui aura lieu à Berlin, en octobre de cette année. (Voir l'appel ci-joint.)

La LFQ participera aussi aux activités de la Fédération des Femmes du Québec, tel qu'indiqué dans leur dossier, aux conférences régionales organisées par le Conseil Privé d'Ottawa et le Conseil du Statut de la Femme du Québec, dans les activités et les fêtes entourant le 8 mars (Journée internationale de la Femme), mises sur pied par les centrales syndicales. La LFQ tient aussi son Congrès biennal en avril.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

LAURETTE SLOAN, présidente
La Ligue des Femmes du Québec
C.P. 164, Station "Youville"
Montréal, Qué.
Tél.: 277-7954.

MONTREAL YOUNG WOMEN'S CHRISTIAN ASSOCIATION

Par une heureuse coïncidence, le YMCA de Montréal fête son centenaire en même temps que l'Année internationale de la Femme.

Depuis l'ouverture de sa première résidence, en 1875, le YMCA est au service des femmes dans tous les domaines.

Il aspire à développer la personnalité de la femme sur le plan physique, intellectuel et social; à lui permettre d'apporter sa contribution à l'amélioration des conditions des femmes de son milieu et aussi étendre son action de solidarité avec les femmes du monde entier à travers le YMCA international qui englobe plus de 80 pays, dont plusieurs francophones.

Le Y est un endroit de rencontres et d'échanges pour les femmes de bonne volonté de toutes les races, de tous les milieux et de toutes les croyances.

A l'occasion de l'Année Internationale de la Femme, nous voulons mettre sur pied plusieurs projets - mais celui qui nous tient le plus à coeur est celui de nous faire mieux connaître de la communauté francophone afin que nous puissions mieux servir toutes les femmes de la métropole. D'ailleurs la plupart de nos programmes sont déjà bilingues.

Quelques repères historiques:

Nous donnons ici un bref aperçu historique de certains programmes et services innovés par le YMCA dans et pour la communauté de Montréal.

En 1880 fut fondé le premier dispensaire alimentaire "Montreal Diet Dispensary", toujours en existence; le début de la Garderie de jour "Montreal Day Nursery" en 1886; l'ouverture d'un bureau de placement en 1885; l'ouverture de la première Maternelle (gratuite) à Montréal en 1893; le début de la société Service d'Aide aux Voyageurs, l'actuelle S.A.V.I., en 1900; le début des cours d'éducation physique pour les femmes en 1909; le début de l'opération de la colonie de vacances Oolahwan en 1919; le début des cours d'entraînement comme aide-infirmière en 1921; durant les années de crise de 1931, on a organisé des cours de formation professionnelle et un bureau de placement pour les femmes; ouverture d'un service de consultations "Vistas for Women" pour les personnes du deuxième âge; le début du programme "Learning to live as a Widow" en 1970; l'ouverture du Centre de la Femme offrant des services en vue d'améliorer le statut de la femme et supporter les mouvements concernant les femmes, etc...

Un bref aperçu des activités présentes:

Actuellement, le YMCA compte environ 8,000 membres - depuis les bébés de 6 mois (qui partagent les cours de natation de leur maman) jusqu'à 86 ans, l'âge

de notre doyenne, ce qui prouve que les programmes du Y peuvent s'adapter à tous les âges de la femme et à ses besoins.

La première préoccupation du Y est le développement de l'être humain. Son éventail d'activités s'étend sur des nombreux programmes de santé et de bien-être physique (entre autres: des cours de défense personnelle et évaluation scientifique de la condition physique de chaque femme); à l'éducation populaire qui permet à toutes les femmes de découvrir et de développer leurs talents cachés; il existe même un cours de formation sur la mécanique de l'automobile.

A part la Garderie, la Résidence, les programmes pour enfants et adolescents, le Club des citoyens du troisième âge, fort actif d'ailleurs, il y a aussi le Centre des Femmes. Parmi les services réguliers offerts au Centre se trouvent: Orientation professionnelle et références, aide juridique et conseils sur le planning familial, sur l'avortement; discussions de groupe pour les femmes seules chef de famille, pour les femmes séparées, divorcées ou veuves; ainsi que des séances de conscientisation. Des cours sur les mécanismes de notre corps et notre personne (santé physique, exposés sur l'anatomie et la physiologie, sexualité et reproduction, la femme dans la communauté, comment se soigner soi-même, comment se défendre, etc...); le programme "Reassessing Tomorrow" (une évaluation du potentiel de chacune, comment l'utiliser, le développer, une révision des implications qui existent lorsqu'un changement de mode de vie s'opère, l'étude des options offertes à chacune, etc...); qu'est-ce que la libération de la femme? (l'histoire du féminisme, les implications sur le mariage, la famille, la loi, la politique et les mouvements de femmes, etc...); projets, discrimination sur le marché du travail, le problème du travail à temps partiel, etc.

Projets envisagés pour l'Année internationale de la Femme:

Pour commémorer cet événement, le Y désire apporter sa contribution en réalisant des projets créés par des femmes, pour les femmes en utilisant l'expérience acquise par cette organisation féminine et contribuer au développement et à la libération des femmes du Québec.

A part "ArtFemme '75, exposition organisée pour les femmes artistes en collaboration avec le Musée d'Art Contemporain et le Centre Saidye Bronfman, nous nous proposons de participer activement à la conférence québécoise "Carrefour 1975" organisée par le Conseil du Statut de la Femme du Québec et le Secrétariat d'Etat du Canada, en mai prochain. Nous avons suggéré - et nous attendons la décision finale - l'organisation de trois ateliers de travail soit seul ou en collaboration avec d'autres associations francophones:

MOUVEMENTS DES FEMMES CHRÉTIENNES

a) Atelier sur l'importance de la condition physique - comportant toute une batterie de tests à cet effet (test d'endurance, la condition des muscles, l'absorption maximale d'oxygène, une révision d'analyse des résultats, les sports et exercices appropriés, etc.), des discussions sur la discrimination qui existe dans les cours d'éducation physique à l'école entre les filles et les garçons, etc. Les recommandations de la Commission Bird dans ce domaine.

b) Atelier sur la Femme devant la loi au Québec - A l'aide d'un quizz, nous espérons faire prendre conscience aux femmes de leur manque de connaissance dans ce domaine d'une part, et de l'importance d'être mieux informées afin d'être en mesure de se défendre ou de se faire défendre. La brochure "La Femme devant la loi au Québec" servira de guide.

**c) Atelier sur le programme "Reassessing Tomorrow"
"Vers de nouveaux demains".**

Si notre demande de fonds est acceptée, nous nous proposons de mettre sur pied un projet pilote pour les femmes francophones de la communauté de Montréal - Un projet pensé et créé par une équipe de québécoises de langue française.

Après examen du changement du rôle de la femme dans la société, on fera l'évaluation personnelle de chaque participante, prenant en considération ses expériences, ses capacités, ses intérêts, ses talents et sa formation. Les alternatives suivantes seront examinées; emploi à temps plein, emploi à temps partiel, travail bénévole, retour aux études, valorisation du travail au foyer, adaptation aux changements rapides de notre société, les moyens d'aider la famille à s'adapter à la nouvelle forme de vie de la mère et à l'accepter, manière de contrer un éventuel échec, etc.

Ce programme, qui existe en anglais depuis 1966 et obtient un grand succès, a été pensé pour les femmes de 35 ans et au-dessus.

De plus, des dossiers d'information seront disponibles pour les participantes qui désirent organiser des groupes de discussions sur les mêmes sujets dans leur propre région, association ou quartier.

En un mot - Le YMCA de Montréal se caractérise par sa grande ouverture à toute idée et son adaptation à tous les besoins.

La force qu'il représente dans la communauté, permet aux femmes d'exercer leur influence pour réaliser les changements et les améliorations dans lesquels elles croient.

Pour nous, l'Année internationale de la Femme n'est ni un départ ni un point d'arrivée - depuis 100 ans et à l'avenir notre action n'a jamais cessé et ne cessera d'être agissante.

Historique:

Le M.F.C. de Montréal réalisant que les organismes féminins vont contribuer à améliorer la vie sociale des femmes au Québec à l'occasion de l'Année Internationale de la Femme s'est dit qu'il faudrait que ce même effort se manifeste en Eglise. On a fait appel à des femmes engagées, laïques et religieuses. Un comité provisoire a été formé.

Action proposée:

Une enquête auprès des femmes de Montréal; par des femmes préposées à cette tâche, mobilisées au niveau de chaque zone pastorale. Pour réaliser cette action un travail de recherche est commencé depuis janvier en collaboration avec M.J. Pierre Duchesne prêtre sociologue.

Thème:

"la femme chrétienne, agent de changement dans l'Eglise"

Objectifs de l'enquête

Recueillir l'opinion des femmes de ce diocèse sur leur contribution actuelle à la vie de l'Eglise, sur les moyens à leur disposition pour remplir leurs responsabilités et sur le rôle qu'elles pourraient et souhaiteraient remplir dans l'avenir; ceci en tenant compte de la mission propre de l'Eglise dans le monde du XXe siècle.

Caractéristiques de cette action

Cette action impliquerait des femmes et favoriserait leur engagement - à court terme;

Ce serait l'occasion pour des femmes de s'interroger sur leur contribution à l'Eglise;

Il s'agit d'un projet qu'aucun autre organisme ne pourra réaliser au cours de l'AIF;

L'enquête fournirait des données dont on pourrait et devrait s'inspirer pour une action à plus long terme;

Ce serait une occasion de formation et de sensibilisation pour des chrétiennes du diocèse;

Ce type d'action favorise une action plus en profondeur au niveau de la conscience chrétienne - par comparaison avec un grand rassemblement qu'on aurait pu proposer;

Au plan concret, le projet demande une bonne organisation mais il permet de rejoindre un grand nombre de personnes;

Ce serait l'occasion d'une collaboration entre les paroisses, les zones de pastorale et certains services diocésains, sans parler des femmes elles-mêmes...

Enfin ce projet requiert une certaine publicité pour recevoir l'accueil des femmes en particulier et pour éveiller l'intérêt de l'opinion publique.

THE JUNIOR LEAGUE OF MONTREAL INC.

Projet du Chateau de Ramezay - 1974-76

Le Chateau de Ramezay, un site historique et un musée dans le vieux Montréal, appartient et est dirigé par "The Antiquarian and Numismatic Society", et a récemment été restauré. "The Junior League of Montreal" est en train de remeubler de pièces authentiques du 18^{ième} siècle les cuisines du sous-sol de ce manoir français. Plusieurs de ses membres ont suivi des cours intensifs afin de devenir guides et pouvoir expliquer aux groupes scolaires comment faire la cuisine sur un foyer, comment filer et tisser. Nous espérons que ce projet sera utile à la communauté montréalaise en encourageant d'autres organismes à s'intéresser à la préservation de nos lieux historiques.

Projet du "Montreal Diet Dispensary" - 1974-76

"The Montreal Diet Dispensary" un des plus anciens organismes de santé de notre ville, s'efforce d'améliorer la nutrition de la vie familiale des familles les plus dépourvues. Parmi ses activités, il offre, aux personnes déjà diplômées, un an d'études diététiques, en internat, sur la nutrition dans notre société. Les étudiants diplômés pourront alors travailler comme diététiciens hautement qualifiés ici et dans d'autres villes au Canada. "The Junior League of Montreal" aide financièrement ce programme. En plus, quelques membres reçoivent une formation sur la nutrition pré-natale et communautaire. A une époque où la connaissance de la nutrition et un programme d'éducation dans ce domaine se font sentir, nos membres proposeront des programmes de nutrition aux personnes intéressées.

Programme de radio pour personnes âgées

Le pote CJAD diffuse un programme hebdomadaire de nouvelles et d'information pour les personnes âgées. "Senior Scene" est réalisé par des membres de "Junior League of Montreal".

La kermesse d'été pour les personnes âgées

Depuis 1972, "The Junior League of Montreal" et le pote CJAD ont organisé conjointement une journée de kermesse pour les personnes âgées sur le terrain de jeux de la ville Mont Royal. La kermesse qui attire plus de 3000 participants, offre toutes sortes de distractions, jeux et rafaichissements. Un comité "Junior League" organise cet événement, et tous ses membres participent à cette journée de fête.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE ET DE CONFÉRENCE

- 1- 5 conférencières invitées
1 conférence "Passion et liberté" chez Germaine de Stael.
1 rencontre hors série avec une invitée réputée dont nous attendons la confirmation écrite pour en publier le nom.
- 2- Concours littéraire
- 3- Table ronde - débat intercircles

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS (MONTRÉAL)

PROJET TROISIÈME AGE

L'Association des Femmes Diplômées des Universités (Montréal) propose la création d'une UNIVERSITE DU TROISIÈME ÂGE. Il existe de telles institutions aux Etats-Unis et en France. La formule canadienne pourrait prendre une autre appellation si jugé nécessaire, par exemple ce pourrait être un nouveau secteur de l'Education Permanente. Cette initiative se veut une réponse adéquate à un besoin qui se fait sentir dans la population. Plusieurs formules seront étudiées pour faire en sorte que ce secteur de la population puisse bénéficier de ce nouveau service, par exemple l'UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE pourrait éventuellement se déplacer pour offrir ses services à des résidences ou associations pour les personnes retraitées. Les sujets abordés seraient choisis par la clientèle selon leurs besoins et intérêts.

Ce projet sera soumis aux Ministères de l'Education et des Affaires Sociales pour fin de subventions qui permettront de concrétiser cette initiative.

Anne-Marie Trahan
présidente

MONTREAL LAKESHORE UNIVERSITY WOMEN'S CLUB

Membership: 250 university women graduates residing on the West Island

Member of:

La Fédération des Femmes du Québec
Montreal Council of Women
Provincial Council of University Women's Clubs
Canadian Federation of University Women

"International Women's Year is an opportunity for us to be active in many ways - to press for improvements in the educational, health and social structures in the working world and in our suburban communities."

The first general meeting of the year is entitled:

"**LAUNCHING 1975 for WOMEN**" held January 13/75 with speaker, **Mary Gusella**, Director of the International Women's Year Secretariat. Our membership is studying the **brief** prepared by the Eastern Township Region of La Fédération des Femmes on **ABORTION** in order that suggestions may be submitted.

The brief on the **MALTREATED CHILD**, prepared by the Fédération des Femmes Diplômées des Universités (Montréal) has been supported. As a result of the Community Studies group program a letter has been sent to Hon. Jérôme Choquette, Justice Minister, with the request that a **Youth Squad** be established on the West Island.

Within the Club, a **Women's Studies Group** is active. Their focus is on the concerns, needs and priorities of women in the world of today.

President:
Mrs. Mary Alexander

Dorothy Anderson

L'Année internationale de la femme et la femme de l'année internationale

S'il est vrai que 1975 doit consacrer universellement le statut de la femme et l'inscrire dans les faits et non plus seulement dans les déclarations de principes, il est également vrai que la femme doit se consacrer à répondre aux besoins d'un monde en désarroi.

Tenter d'apporter son aide à un pays en particulier peut sembler une entreprise difficile à moins que n'existe une motivation particulière ou que des moyens d'action ne se suggèrent d'eux-mêmes. Il est par ailleurs possible d'utiliser les structures d'une agence des Nations Unies pour venir en aide aux enfants du monde entier.

L'Organisation des Nations Unies a été généreuse pour la femme en proposant que durant toute une année on réfléchisse à sa condition dans tous les coins du globe. A son tour, la femme saura se montrer à la hauteur de sa mission envers une strate de l'humanité qui réclame attention et secours d'une manière impérieuse.

C'est pourquoi nous croyons que cette livraison du bulletin consacrée à l'Année internationale de la femme est l'endroit indiqué pour parler aux membres de la Fédération d'une oeuvre à leur mesure.

Magdeleine Deland Mailhiot



“QUATRE-CENT MILLIONS D'ENFANTS CRIENT AU SECOURS”

L'UNICEF, le fonds des Nations Unies pour l'Enfance, lance cette année un cri d'alarme. Cet organisme créé en 1946, et dont la réputation d'efficacité n'est plus à faire, vient de voter un budget record pour remédier à la situation d'urgence en train de devenir dramatique pour 400 à 500 millions d'enfants.

Nous avons décidé de nous rendre au siège social de la branche québécoise de son comité, au 1832 Sherbrooke Ouest, Montréal, rencontrer Madeleine Gagnon, directeur des services français. Nous pensons que l'entretien que nous avons eu avec elle convaincra nos lectrices de la confiance qu'on peut avoir dans le fonctionnement de l'UNICEF: cet organisme remarquablement bien structuré et rodé évite toutes les sortes de gaspillage dont on a maladroitement accusés sans nuances quelques autres organismes philanthropiques privés.

•••

Question (Q); Pourquoi cet état d'urgence?

Madeleine Gagnon (M.G.): En fait, il y a toujours eu des situations d'urgence, mais elles représentaient moins de 5½ des dépenses totales de l'UNICEF, 95½ représentant la part de l'aide à long terme, objectif que nous recherchons en tout premier lieu.

L'urgence actuelle est causée en grande partie par l'inflation mondiale. Cette inflation conjuguée à la dé-

valuation du dollar a tellement fait monter les prix, que dans les pays du tiers-monde les familles n'arrivent plus à acheter de quoi se nourrir. D'autre part, la valeur réelle des revenus déjà engagés par l'UNICEF a diminué pour les mêmes raisons: on prévoit une hausse de 20½ pour le prix du matériel fourni par l'UNICEF.

Par exemple, dans la péninsule indochinoise, il nous faut encore trouver 20 millions de dollars pour mener à bien nos programmes généraux de reconstruction et d'installation de services sanitaires et scolaires de base. Partout, à cause de l'augmentation du prix de l'essence, il va falloir introduire des véhicules plus économiques pour les transports, genre cyclo-moteurs vélos.

Q: Pourquoi parlez-vous de l'effet multiplicateur du dollar qu'on donne à l'UNICEF?

M.G.: Ce but économique est atteint grâce à notre politique "d'approche par pays". L'assistance consentie par l'UNICEF communique une impulsion à d'autres agents de développement économique et social et pousse le gouvernement aidé à utiliser au maximum son potentiel économique et humain: au cours des dernières années les gouvernements bénéficiaires, sauf dans le cas de service d'urgence, ont dépensé 2.50 dollars pour chaque dollar alloué par l'UNICEF.

Q: Est-ce que vous exercez un certain contrôle sur la manière dont votre aide est utilisée?

M.G.: Evidemment, puisque chaque gouvernement s'engage à autoriser les fonctionnaires de l'UNICEF à vérifier le maniement, la distribution et l'utilisation des équipements et des services fournis par le Fonds.

Il est arrivé que l'UNICEF, après constatation d'une mauvaise gestion ait retiré son aide, mais ces cas sont extrêmement rares à cause du contrôle étroit exercé par l'UNICEF à tous les paliers. En même temps que l'UNICEF cherche à réduire la mortalité infantile il pense aussi à s'occuper de la planification familiale. L'UNICEF participe ainsi, sur demande des gouvernements, au développement des services de planification familiale dans de nombreux pays conscients que l'amélioration de leur niveau de vie dépend de la réussite de ces projets intégrés.

Q: Considérez-vous que vos frais d'administration ne sont pas trop élevés, et qu'il n'y a pas plus de gaspillage du côté donateur que du côté receveur?

M.G.: Vous touchez là à un domaine dont nous pouvons à juste titre être particulièrement fiers: nous considérons, en effet, nos frais d'opération comme minimes grâce à deux facteurs essentiels de notre fonctionnement: le bénévolat et notre service UNIPAC de Copenhague. Les dépenses de l'UNICEF en matière de services administratifs se sont toujours maintenues en deça de 7½ de nos dépenses totales, ce qui est remarquable. Nous arrivons à faire des bénéfices considérables, par exemple, avec nos ventes de cartes de voeux et de calendriers, grâce au fait que ces opérations sont presque entièrement menées par des bénévoles. Les quêtes de l'Halloween rapportent encore beaucoup plus pour la même raison.

Quant à notre centre d'emballage et d'emmagasinage (UNIPAC), il fonctionne depuis 1962 dans le port franc de Copenhague. Il nous donne la possibilité de procéder à des achats en gros, de réduire nos frais d'emballage au départ, et de grouper les expéditions. Surtout, il nous permet de préparer le matériel requis en lots prêts à être distribués directement aux centres de santé, écoles ou collectivités des pays aidés. Ces paquets "conditionnés" sont continuellement gardés en stocks. Ils peuvent être acheminés partout dans le monde, au besoin par fret aérien.

•••

Nous espérons que toutes les personnes de bonne volonté n'hésiteront pas à téléphoner au bureau de Madeleine Gagnon: au 937-7374 si elles ont encore besoin d'être convaincues, ou si elles sont prêtes à collaborer bénévolement à l'oeuvre éminemment valable de l'UNICEF: celle des enfants démunis du tiers-monde.

C'est à cause de ce lien de solidarité remarquable que l'UNICEF a su créer et maintenir entre les pays riches et les pays pauvres que le prix Nobel de la Paix lui a été attribué en 1965. Et ce sont bien souvent les enfants qui ont donné l'exemple aux adultes pour étendre ces liens internationaux: les quêtes de l'Halloween et la vente des cartes de voeux sont dûes à l'esprit d'initiative d'enfants d'une école américaine et d'une petite fille tchèque. Ces seuls gestes mériteraient un autre article.

Collaboration de Hélène Pardé-Couillard.

Nominations

Madame Héléne Baillargeon-Côté, qui durant de longues années a fait connaître le Québec et l'âme québécoise par la promotion et l'interprétation du folklore de son pays, a été nommée juge de la Cour de la citoyenneté canadienne. Toutes les personnes qui ont eu le plaisir de la connaître ont pu déceler chez elle les qualités de coeur et d'intelligence qui font d'elle une des personnalités les plus significatives du pays.



Madame Thérèse Sicard-Lussier, pathologiste forestière de Québec, a été nommée au Conseil consultatif canadien des forêts. Diplômée en génie forestier de l'Université Laval en 1956, madame Sicard-Lussier agira comme conseillère auprès du ministre. C'est la première femme à occuper un poste au sein de cet organisme créé en 1970.

UNE EXPOSITION DE LIVRES SUR LA FEMME AU QUÉBEC

Du 18 février au 3 avril se tenait une exposition de livres sur la femme au Québec à la Bibliothèque nationale du Québec, située rue Saint-Denis, à Montréal.

Cette exposition doit se déplacer vers Chicoutimi, Hull, Québec, Rimouski, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le choix des livres repose sur la bibliographie réalisée par Ghislaine Houle qui sera lancée à cette occasion. Il s'agit là d'un ouvrage colligeant livres et articles de périodiques. Bref, une mine de renseignements, un outil de travail, d'étude, de réflexion.

L'exposition offre à votre considération volumes et objets d'art. Suivez son itinéraire et ne manquez pas de la visiter dans votre localité.

Congrès annuel de la Fédération des Femmes du Québec

BILAN ET PERSPECTIVES DIVERSES

Thème du congrès: Un des objectifs de l'AIF: Participation égale, consciente et positive des femmes au développement économique et social.

Titre proposé: "Vers l'égalité de présence".

ATELIERS:

I - Le volontariat: facteur de développement au service de la communauté.

Pers. ress.: Thérèse Demers

Animatrice: Monica Matte

II - Les associations féminines: agents d'implication des femmes.

Pers. ress.: Yvette Rousseau

Animatrice: Michèle Jean

III - Le rôle des femmes dans l'économie: analyse générale: travail, chômage etc.

Animatrice: Gabrielle Hotte

IV - Le rôle des femmes dans l'économie: consommation - inflation etc.

Pers. ress.: Caroline Pestiau

Animatrice: M. Lejeune (Sherbrooke)

V - La dénatalité: problème économique et social. Etude des solutions proposées par le mémoire de la CECEM.

Pers. ress.: Simone Chartrand

Animatrice: Cora Houdet

VI - La législation du travail au Québec: étude de l'avant-projet de loi du CSF.

Pers. ress.: Jeannine Hébert (CSF.-Trois-Rivières)

Animatrice: R. Bergeron (CEQ)

Autres activités prévues pour le congrès:

— En permanence, en dehors des heures d'ateliers et des assemblées, projection des émissions de télévision de la F.F.Q. — responsable, Anne-Marie Dionne.

— Vendredi soir: panel et rencontre d'une quinzaine de femmes écrivains, cinéastes, peintres, comédiennes etc. Un sous-comité composé de: Françoise Lavigne, Marie-Paul Corriveau et Madeleine Dubuc a été formé.

— Samedi soir: panel animé par Pierrette Dupont-Rousse.

Marcelle Devaux, présidente du comité du travail féminin (France) — Grace McInnis, ancien député, — Micheline Sicotte, syndicaliste — Sylvia Gelber économiste — Lise Payette, journaliste — Livia Thur, économiste, ancien administrateur à UQAM.

La composition du panel n'est pas encore officielle.

pour le comité: **Christiane Bacave**

Liste des invitées à la soirée du 25 avril 1975, 20 heures 15.

"La femme et la vie culturelle: la participation authentique de la femme à la création culturelle passe-t-elle par l'accomplissement de sa condition féminine."

Participant:

Madeleine Arbour, artiste

Denise Bombardier, journaliste et écrivain

Louise Dussault, comédienne

Madeleine Ferron, écrivain

Marcelle Ferron, peintre

Louise Gareau-Desbois, poète

Denise Guénette, monologuiste

Luce Guilbault, cinéaste et comédienne

Jacqueline Lemay, chansonnier

Monique Mercure, comédienne

Andrée Paradis, directrice de la revue **Vie des Arts**

Fernande Saint-Martin, directrice du Musée d'Art contemporain

Andrée Thibeault, recherchiste à Radio-Canada

Animatrice:

Madeleine Préclaire, professeur de philosophie

AUX FÊTES DE LA SAINT-JEAN 1975, UNE FÊTE POUR LES FEMMES

"C'est en pensant à elle (ma grand-mère) et à l'Année internationale de la Femme, que j'ai accepté la présidence des fêtes de la Saint-Jean 1975".

Lise Payette



Les fêtes de la Saint-Jean, présidées cette année par Madame Lise Payette, seront différentes de toutes les précédentes.

Une journée des femmes est prévue, puisque 1975 est leur année à elles et à toutes les autres du monde entier. Ce sera le 23 juin.

En plus d'une journée d'activités variées

"quand le grand feu de joie de la Saint-Jean ne sera plus que cendres, nous n'irons pas dormir."

Nous les femmes, nous veillerons. Comme nous l'avons toujours fait. Et nous parlerons, pas pour parler, mais pour nous entendre et pour nous comprendre...

Cette nuit-là sera la nuit de la parole. Nous y veillerons." 1

Le programme de cette nuit est sous la responsabilité de Madame Andréane Lafond qui a sollicité la collaboration de la FFQ.

Nous l'avons assurée de notre participation d'autant plus volontiers qu'à la réunion du Conseil général, le 20 mars dernier, une résolution a été votée à l'effet que la FFQ contribue à la programmation de cette nuit de la parole.

FAUT FÊTER CA

dit le slogan des Fêtes... mais pour des fêtes exceptionnelles, il faut des sous...

"Le Comité des Fêtes Nationales de la Saint-Jean a engagé des négociations avec le Gouvernement provincial et la Société d'Exploitation des Loteries et Courses du Québec, en vue de la signature d'une entente pour organiser et conduire une loterie distincte pour les Fêtes 1975. Cette loterie spéciale, qui porte le nom LA QUEBECOISE sera accordée, dans le cadre de l'Année Internationale des Femmes pour célébrer les Fêtes Nationales et permettre à tous les Québécois et Québécoises de prendre une part active au soutien de cet événement. Les billets de LA QUEBECOISE, au prix de \$1.00 l'unité, seront mis en vente à compter du 28 avril prochain dans toutes les Caisses Populaires". C'est ce qu'a annoncé, le 25 mars dernier, lors d'une conférence de nouvelles, la présidente des Fêtes Nationales, Madame Lise Payette.

Les billets de LA QUÉBECOISE se vendront \$1.00. Des carnets de 10 billets panachés seront également disponibles. Les prix sont répartis comme suit:

Un (1) premier prix de	\$ 75,000.00
Un (1) deuxième prix de	\$ 25,000.00
Dix-huit (18) prix de	\$ 10,000.00
Cent soixante (160) prix de	\$ 1,000.00
Pour une bourse totale de \$ 440,000.00	

1) extrait de la pochette QUEBEC FETE à Montréal du 20 au 24 juin 1975

DES SOUS POUR LA FFQ!

La Fédération des Caisses Populaires Desjardins a accepté de participer au succès des Fêtes Nationales 1975, en assurant la distribution, la vente des billets, la surveillance et le contrôle des travaux comptables de cette loterie spéciale. De plus, ce mouvement coopératif travaillera en collaboration avec des associations féminines du Québec qui participeront à la vente des billets de LA QUEBECOISE et toucheront une ristourne aidant ainsi à la réalisation de certains projets spéciaux en 1975, l'Année Internationale des Femmes.

La Fédération des Femmes du Québec est l'une des associations participantes. Chaque billet acheté et porté au crédit de la FFQ rapporte 10% au mouvement. La participation de la FFQ à cette entreprise a été discutée et votée à l'unanimité lors de la réunion du Conseil général du 20 mars. La ristourne de 10% qui serait recueillie par la FFQ servirait à la mise sur pied d'un secrétariat tel que proposé à cette assemblée du conseil général.

CE QU'IL FAUT FAIRE

- acheter son billet; une association peut en acheter plusieurs
- porter ce billet au crédit de la Fédération des Femmes au Québec
- le dire aux membres de nos associations, à nos amis, à nos parents, à nos compagnons de travail, etc.

FAIRE D'UNE PIERRE DEUX COUPS

- Contribuer au succès des fêtes de la Saint-Jean... en 1975, permettre aux femmes une journée d'arrêt;
- Concrétiser, par le truchement de la loterie **LA QUÉBECOISE**, l'engagement de nos membres pour aider au financement du mouvement.

TABLE DES MATIERES

La présidente de la Fédération salue l'Année Internationale de la Femme	1	L'AIF et les conseils régionaux Montréal	15
Nations Unies	4	Québec	18
La libération de la femme	5	Chicoutimi	19
L'année internationale de la femme est en cours	6	Sherbrooke	19
A vous toutes une invitation	7	Comment te vois-tu quand tu seras "Madame"	20
Comité des affaires internationales	8	L'AIF dans le monde France	26
Cartes de correspondance	9	Ailleurs en Europe	28
La québécoise d'hier à aujourd'hui	10	Jamaïque	29
Carrefour 75	13	Amérique latine	30
Le concours du centre de renseignements et de documentation	14	L'AIF et les associations-membres	31
		400 millions d'enfants crient au secours	35
		Congrès de la FFQ	37
		Aux fêtes de la Saint-Jean 1975	38

LA MOITIÉ DU MONDE EST UNE FEMME

Jacqueline Lemay

La moitié du monde est une femme
Qui jusqu'ici avait caché son âme
Elle parle aujourd'hui encore trop peu
Mais demain je vous dis c'est dans ses yeux
Que vous verrez une flamme

La moitié du monde est une femme
Déjà bientôt plus elle ne réclame
Ce qui lui revient et ce qui est son droit
Il est bien fini le règne de l'unique roi
L'autre côté de la terre passe à la lumière
La moitié du monde est une femme

Celle qui attendait en silence
Aujourd'hui retrouve la confiance
Et le goût de vivre son propre destin
Et le goût de suivre son propre chemin
De prendre part à tout ce qui vient

L'avenir du monde est une femme
Une paix plus forte que les armes
Pour un nouveau jour une autre humanité
Plus près de l'amour et plus près de la liberté
Un espoir qui s'avance la dernière chance

La moitié du monde est une femme

Editions de L'Echelle, 2030 Crescent, Montréal.

BULLETIN
de la
Fédération des femmes du Québec

directeur de la rédaction
Magdeleine Deland Mailhiot
570 Epernay
DUVERNAY (Laval)
Québec, CANADA
H7G 4A4 (514) 667-0383



Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent